

Le revenu viable au Saguenay–Lac-Saint-Jean

[illegible]

- Pour une personne seule, parmi les 15 municipalités étudiées, le revenu viable au Saguenay–Lac-Saint-Jean varie de 39 289 \$ (Roberval) à 44 048 \$ (Saint-Fulgence).
- Pour une famille monoparentale avec un·e enfant en CPE, il varie de 51 081 \$ (Normandin) à 61 418 \$ (Saint-Ludger-de-Milot).
- Pour une famille de deux adultes avec deux enfants en CPE, il varie de 79 036 \$ (Roberval) à 90 919 \$ (Saint-Ludger-de-Milot).
- Dans 9 des 15 municipalités étudiées, plus de la moitié des personnes qui habitent seules n'atteignent pas le revenu viable.
- Dans toutes les municipalités étudiées à l'exception de Roberval, le revenu médian des femmes est inférieur au revenu viable. À l'inverse, le revenu médian des hommes dépasse le revenu viable dans toutes les municipalités étudiées à l'exception de Petit-Saguenay. Ces deux constats mettent en lumière l'ampleur des inégalités hommes-femmes au sein de la région.
- Les intervenant·e·s du milieu rencontré·e·s au cours de la recherche décrivent une situation sociale de plus en plus difficile, dans laquelle de nombreux ménages peinent à faire face à l'augmentation du coût de la vie et aux conséquences de la crise du logement. La précarité croissante exerce une pression sur les ressources communautaires, qui ne sont pas suffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins.

Table des matières

Sommaire	03
Liste des tableaux et graphiques	09
Liste des sigles et acronymes	13
CHAPITRE 1	
Méthodologie	17
1.1 Alimentation	17
1.2 Vêtements	18
1.3 Logement	18
1.4 Transport et déplacements	18
1.5 Autres nécessités	19
1.6 Soins de santé non remboursés	19
1.7 Frais de garde	20
CHAPITRE 2	
Le Domaine-du-Roy	23
2.1 Portrait socioéconomique de la MRC du Domaine-du-Roy	23
2.1.1 Démographie	23
2.1.2 Faible revenu	24
2.1.3 Marché du travail	25
2.1.4 Logement	26
2.2 Le revenu viable dans la MRC du Domaine-du-Roy	27
2.2.1 Alimentation	31
2.2.2 Logement	31
2.2.3 Transport	32
2.2.4 Services de garde	32
2.2.5 Analyse des résultats	33

CHAPITRE 3	
Maria-Chapdelaine	37
3.1	Portrait socioéconomique de la MRC de Maria-Chapdelaine 38
3.1.1	Démographie 38
3.1.2	Faible revenu 39
3.1.3	Marché du travail 39
3.1.4	Logement 40
3.2	Le revenu viable dans Maria-Chapdelaine 41
3.2.1	Alimentation 43
3.2.2	Logement 43
3.2.3	Transport 44
3.2.4	Services de garde 44
3.2.5	Analyse des résultats 44
 CHAPITRE 4	
Lac-Saint-Jean-Est	47
4.1	Portrait socioéconomique de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est 48
4.1.1	Démographie 48
4.1.2	Faible revenu 48
4.1.3	Marché du travail 50
4.1.4	Logement 51
4.2	Le revenu viable dans Lac-Saint-Jean-Est 51
4.2.1	Alimentation 53
4.2.2	Logement 53
Encadré – « Hydro-Alma » : un service moins attentif aux besoins des personnes à faible revenu ?	54
4.2.3	Transport 54
4.2.4	Services de garde 55
4.2.5	Analyse des résultats 56

CHAPITRE 5	
Le Fjord-du-Saguenay	59
5.1 Portrait socioéconomique de la MRC du Fjord-du-Saguenay	60
5.1.1 Démographie	60
5.1.2 Faible revenu	61
5.1.3 Marché du travail	62
5.1.4 Logement	63
5.2 Le revenu viable dans Le Fjord-du-Saguenay	63
5.2.1 Alimentation	65
5.2.2 Logement	65
5.2.3 Transport	66
5.2.4 Services de garde	66
5.2.5 Analyse des résultats	66
 CHAPITRE 6 Comparaisons régionales	 69
6.1 Portrait socioéconomique du Saguenay–Lac-Saint-Jean	69
6.1.1 Démographie	69
6.1.2 Faible revenu	70
6.1.3 Marché du travail	70
6.1.4 Logement	71
6.2 Le revenu viable dans la région	71
 Notes de fin de document	 76

GRAPHIQUES

TABLEAUX

LISTE DES

FIGURES

GRAPHIQUES

TABLEAUX

FIGURES

GRAPHIQUES

TABLEAUX

FIGURES

GRAPHIQUES

TABLEAUX

FIGURES

TABLEAU 1	Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Le Domaine-du-Roy	23
TABLEAU 2	Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité, Le Domaine-du-Roy, 2021	24
TABLEAU 3	Taux de faible revenu (MFR-50) (%) par localité et par groupe d'âge dans la MRC du Domaine-du-Roy, 2021	25
TABLEAU 4	Différents indicateurs de l'emploi (%) par localité du Domaine-du-Roy, 2021	25
TABLEAU 5	Différents indicateurs du logement par localité du Domaine-du-Roy, 2021	26
TABLEAU 6	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Le Domaine-du-Roy, 2026	28
TABLEAU 7	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, Le Domaine-du-Roy, 2026	29
TABLEAU 8	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants, Le Domaine-du-Roy, 2026	30
TABLEAU 9	Revenu médian par rapport au revenu viable, Le Domaine-du-Roy, 2026	33
TABLEAU 10	Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Le Domaine-du-Roy, 2026	34
TABLEAU 11	Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Maria-Chapdelaine	37
TABLEAU 12	Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité (%), Maria-Chapdelaine, 2021	38
TABLEAU 13	Taux de faible revenu (MFR-50) (%) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Maria-Chapdelaine, 2021	38
TABLEAU 14	Différents indicateurs de l'emploi (%) par localité de Maria-Chapdelaine, 2021	39
TABLEAU 15	Différents indicateurs du logement par localité de Maria-Chapdelaine, 2021	40
TABLEAU 16	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Maria-Chapdelaine, 2026	41
TABLEAU 17	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, Maria-Chapdelaine, 2026	42
TABLEAU 18	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants, Maria-Chapdelaine, 2026	42
TABLEAU 19	Revenu médian par rapport au revenu viable, Maria-Chapdelaine, 2026	45

TABLEAU 20	Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Maria-Chapdelaine, 2026	45
TABLEAU 21	Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Lac-Saint-Jean-Est	47
TABLEAU 22	Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité (%), Lac-Saint-Jean-Est, 2021	48
TABLEAU 23	Taux de faible revenu (MFR-50) (%) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, 2021	49
TABLEAU 24	Différents indicateurs de l'emploi (%) par localité de Lac-Saint-Est, 2021	49
TABLEAU 25	Différents indicateurs du logement (%) par localité de Lac-Saint-Jean-Est, 2021	50
TABLEAU 26	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Lac-Saint-Jean-Est, 2026	51
TABLEAU 27	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, Lac-Saint-Jean-Est, 2026	52
TABLEAU 28	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage deux adultes et de deux enfants, Lac-Saint-Jean-Est, 2026	52
TABLEAU 29	Revenu médian par rapport au revenu viable, Lac-Saint-Jean-Est, 2026	55
TABLEAU 30	Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Lac-Saint-Jean-Est, 2026	55
TABLEAU 31	Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Le Fjord-du-Saguenay	59
TABLEAU 32	Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité (%), Le Fjord-du-Saguenay, 2021	60
TABLEAU 33	Taux de faible revenu (MFR-50) par localité et par groupe d'âge (%) dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, 2021	61
TABLEAU 34	Différents indicateurs de l'emploi (%) par localité du Fjord-du-Saguenay, 2021	61
TABLEAU 35	Différents indicateurs du logement (%) par localité du Fjord-du-Saguenay, 2021	62
TABLEAU 36	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Le Fjord-du-Saguenay, 2026	63
TABLEAU 37	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, Le Fjord-du-Saguenay, 2026	64
TABLEAU 38	Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage deux adultes et de deux enfants, Le Fjord-du-Saguenay, 2026	64
TABLEAU 39	Revenu médian par rapport au revenu viable, Le Fjord-du-Saguenay, 2026	67

TABLEAU 40	Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Le Fjord-du-Saguenay, 2026	67
TABLEAU 41	Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Le Fjord-du-Saguenay	69
TABLEAU 42	Proportion d'enfants et de personnes âgées par MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021	70
TABLEAU 43	Taux de faible revenu (MFR-50) (%) par localité et par groupe d'âge selon la MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021, 2021	70
TABLEAU 44	Différents indicateurs de l'emploi (%) par MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021	70
TABLEAU 45	Différents indicateurs du logement (%) par MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021	71
GRAPHIQUE 1	Revenu viable pour une personne seule, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2026	72
GRAPHIQUE 2	Revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un·e adulte et d'un·e enfant en CPE, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2026	73
GRAPHIQUE 3	Revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2026	73

SIGLES

ACRONYMES

LISTE DES

SIGLES

ACRONYMES

SIGLES

ACRONYMES

SIGLES

ACRONYMES

SIGLES

ACRONYMES

SIGLES

CAA	Association canadienne des automobilistes
CPE	Centre de la petite enfance
IRIS	Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IVE	Indice de vitalité économique
MFR-50	Mesure de faible revenu à 50 % du revenu médian
MPC	Mesure du panier de consommation
MRC	Municipalité régionale de comté
PPNE	Panier à provisions nutritif et économique
RM/RV	Revenu médian par rapport au revenu viable
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
STS	Société de transport du Saguenay
USDA	United States Department of Agriculture

INTRODUCTION

Le revenu viable correspond au seuil nécessaire pour atteindre un niveau de vie qui permet de réellement sortir de la pauvreté, au-delà de la seule couverture des besoins de base. Depuis une dizaine d'années, l'IRIS le calcule chaque année pour les principaux centres urbains du Québec. Depuis 2023, il est aussi utilisé pour mettre en relief la situation particulière des ménages de différentes régions du Québec. Alors que l'attention des grands médias et du monde de la recherche est souvent dirigée principalement vers les grandes villes, les études sur le revenu viable hors des grands centres offrent une occasion de braquer les projecteurs sur la diversité du territoire québécois et de présenter les défis vécus par les habitant-e-s des régions périurbaines, rurales et éloignées.

Cette étude porte sur la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et plus particulièrement sur 15 municipalités pour lesquelles le revenu viable a été calculé dans les quatre municipalités régionales de comté (MRC) de la région^a. Le premier chapitre présente sommairement le processus de recherche et la méthodologie du revenu viable. Les quatre chapitres suivants (chapitres 2 à 5) présentent chacune des MRC de la région, soit Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est et Le Fjord-du-Saguenay. Chaque chapitre comprend un portrait socioéconomique du territoire et une présentation du revenu viable dans les localités du territoire concerné. Chaque portrait socioéconomique compare l'ensemble des municipalités de la MRC entre elles, tandis que le revenu viable est calculé pour quelques municipalités par MRC, de manière à refléter la variabilité du revenu viable au sein du territoire tout en gardant une certaine concision. Le chapitre final (chapitre 6) présente un portrait socioéconomique comparant les MRC entre elles ainsi qu'une analyse des tendances qui se dégagent lorsqu'on compare le revenu viable dans les 15 municipalités avec celui de Saguenay et de Montréal.

^a La Ville de Saguenay, considérée comme un territoire équivalent à une MRC, n'est pas prise en compte dans cette étude puisqu'elle fait partie des sept villes incluses dans la publication annuelle sur le revenu viable dans les grands centres. Des données socioéconomiques sur Saguenay sont tout de même présentées au chapitre 6.

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

Méthodologie

Tout comme la mesure du panier de consommation (MPC), qui représente le seuil de pauvreté officiel au Canada, le revenu viable est établi en additionnant le coût de différentes catégories de biens et services. Alors que la MPC s'en tient à la couverture des besoins de base, le revenu viable comprend des dépenses additionnelles, comme un fonds d'urgence, des vacances, des soins de santé non couverts par le régime public, de l'épargne et des fonds consacrés aux loisirs, de manière à refléter un niveau de vie qui permet de maintenir son autonomie et de prendre part à la vie sociale et culturelle. Le revenu viable est calculé pour trois types de ménages : une personne seule, une famille monoparentale avec un enfant et un couple avec deux enfants.

Ce chapitre rappelle les grandes lignes de la méthodologie du revenu viable. Pour une description détaillée de celle-ci, il est possible de consulter l'annexe de la publication sur le revenu viable 2025^a. La méthodologie du revenu viable est réévaluée périodiquement pour améliorer l'indicateur et pour s'assurer que les choix effectués sont toujours en phase avec la réalité économique et démographique. Ce « rebasement » a été réalisé en 2024 dans la publication annuelle du revenu viable pour les grands centres, qui comprend notamment la ville de Saguenay^a.

Pour mener à bien cette enquête, des rencontres ont été organisées avec des intervenant-e-s et des actrices et acteurs clés des différentes municipalités (élu-e-s et direction générale des municipalités, organisatrices communautaires, agent-e-s de développement social, directrices d'organismes communautaires œuvrant avec les personnes à faible revenu, etc.). Ces rencontres ont permis

de valider certains choix méthodologiques et de cerner les éléments à prendre en compte pour bien refléter les réalités locales. Elles ont aussi permis d'enrichir le portrait socioéconomique des territoires dont il est question dans cette étude. Par ailleurs, la sélection des 15 municipalités pour lesquelles le revenu viable est calculé a été faite en collaboration avec des employé-e-s de chacune des MRC. Nous avons choisi des pôles régionaux, mais nous avons aussi souhaité inclure des localités plus rurales ou plus petites, dont la réalité est souvent moins prise en compte dans la recherche. Lors de la sélection, nous avons été attentifs à la nécessité de sélectionner des municipalités ayant différents niveaux de vitalité, selon l'indice de vitalité économique des territoires (IVE)^b.

1.1 Alimentation

Les données sur les dépenses en alimentation sont obtenues à partir de relevés de prix effectués en collaboration avec Alima. Cet organisme a développé une méthode qui permet d'estimer le coût d'une alimentation diversifiée répondant aux besoins nutritifs des individus : le panier à provisions nutritif et économique (PPNE)^c. Tous les relevés de prix ont été faits en avril 2026 avec l'autorisation des épiceries concernées. La plupart des relevés ont été réalisés en personne, et quelques-uns ont été effectués en ligne.

^a Les sept grands centres pour lesquels le revenu viable est calculé annuellement sont Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saguenay et Sept-Îles. Une série de publications sur le revenu viable hors des grands centres a permis de calculer le revenu viable pour des municipalités de la Montérégie, de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de la Baie-James et de l'Estrie. Eve-Lyne COUTURIER et Guillaume TREMBLAY-BOILY, *Série - Le revenu viable hors des grands centres*, septembre 2023 à février 2026, iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-hors-grands-centres/.

^b L'indice de vitalité économique des territoires représente la synthèse de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. ISQ, *Indice de vitalité économique des territoires*, 2025, statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires.

^c Pour connaître la composition exacte du panier et pour accéder à un ensemble de ressources concernant le PPNE, voir ALIMA, « Panier à provisions nutritif et économique (PPNE) », 2026, centrealima.ca/fr/ppne/#-quoi (consulté le 3 juillet 2026).

Étant donné que le PPNE est composé entièrement d'ingrédients non transformés et d'aliments de base nourrissants, nous intégrons au revenu viable une majoration permettant aux ménages d'avoir un peu plus de flexibilité, par exemple en commandant de temps en temps au restaurant, en s'achetant des mets préparés ou en se procurant parfois des ingrédients plus chers. Cet ajustement pour le niveau de vie est calculé en s'appuyant sur des données de dépenses alimentaires compilées mensuellement par le United States Department of Agriculture (USDA).

1.2 Vêtements

Le calcul du coût des vêtements s'appuie sur les données de Statistique Canada concernant les dépenses en matière de vêtements des ménages du 2^e quintile de revenu^a.

1.3 Logement

Le revenu viable prévoit un 3 ½ pour une personne seule, un 4 ½ pour une famille monoparentale et un 5 ½ pour une famille de quatre personnes. Les données sur les loyers datent d'octobre 2025 et proviennent de l'Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)^a pour les villes de plus de 10 000 habitant·e·s. Pour les centres de 2 500 à 10 000 habitant·e·s, nous utilisons les données de l'Enquête sur les logements locatifs en milieu rural, réalisée aux 5 ans et mise à jour en octobre 2025.

En ce qui concerne les plus petites localités pour lesquelles la SCHL ne fournit pas de données, nous avons recours aux données du recensement de 2021 de Statistique Canada, ajustées à l'inflation pour la catégorie « Logement ». Dans ces localités, pour la personne seule, nous avons retenu les frais de logement moyens payés par l'ensemble des locataires.

Cela reflète le fait que, dans ces municipalités, le marché locatif est souvent trop petit pour qu'une personne en recherche de logement puisse faire son choix selon la taille qui lui convient le mieux. Pour la famille monoparentale et la famille de quatre personnes, nous avons calculé la moyenne pondérée des frais de logement payés

par les locataires et par les propriétaires. Cela tient compte du taux de propriété généralement plus élevé dans ces municipalités, ainsi que de la nécessité pour une famille avec enfants d'avoir accès à un logement plus grand que celui d'une personne seule, ce qui limite d'autant plus les options disponibles dans un contexte où l'offre est réduite. L'achat d'une maison devient alors souvent plus attrayant.

Suivant la même logique, pour ces municipalités plus petites, nous avons déterminé le coût des assurances en calculant la moyenne pondérée d'une police d'assurance locataire et d'une police d'assurance propriétaire à partir d'une série de simulations faites à l'aide de la plateforme de soumission rapide de Beneva³. Dans le cas des municipalités plus peuplées, le coût a été déterminé en utilisant seulement le résultat des simulations pour une assurance locataire.

Pour mieux illustrer l'écart entre la réalité du marché locatif et la réalité de l'ensemble du parc locatif, nous ajoutons une pénalité de roulement, qui reflète le prix plus élevé que les ménages peuvent s'attendre à payer s'ils doivent chercher un logement dans le marché actuel. Néanmoins, le coût du volet « logement » du revenu viable reste généralement inférieur aux prix du marché actuels, puisque les données sur le logement tiennent compte de l'ensemble du parc immobilier. Elles incluent donc des logements habités depuis longtemps et dont les résident·e·s ont connu des augmentations de loyer moins importantes.

1.4 Transport et déplacements

L'inclusion ou non d'une voiture dans le calcul est un des facteurs qui contribuent le plus à l'augmentation ou à la diminution du revenu viable. Dans la plupart des grands centres, nous considérons qu'il est possible pour la personne seule et la famille monoparentale d'effectuer l'essentiel de leurs déplacements en transport en commun, mais nous incluons une voiture pour la famille de quatre personnes. Pour la ville de Saguenay, nous prévoyons une voiture pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes. Dans les 15 municipalités de la présente étude, tout comme dans la très grande majorité des localités situées hors des grands centres, nous incluons au moins une voiture pour tous les types de ménage et une deuxième voiture pour les couples avec enfants. Ce choix méthodologique sera expliqué plus en détails dans les sections correspondantes pour chaque municipalité.

^a Une carte interactive des données sur le marché de l'habitation est disponible à l'adresse suivante : www.o3.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada.

Le calcul du coût de la voiture s'appuie sur les estimations de CAA et de Carfax pour une Honda Civic 2022 qui roule 18 000 km par année, auquel nous ajoutons le coût de l'immatriculation, du permis de conduire, de l'assurance et du stationnement. Lorsqu'une seconde voiture est incluse, nous calculons qu'elle roulera en moyenne 9 000 km par année.

Le type de voiture attribué est le même que pour les grands centres et pour les autres éditions du revenu viable hors des grands centres. Lors des rencontres effectuées durant la collecte de données pour la Côte-Nord, la Baie-James, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, certaines personnes ont mentionné la forte présence des camions légers (« pick-up »), qui peuvent parfois être nécessaires pour le travail, pour les activités de plein air ou lorsque les routes sont peu praticables, particulièrement dans les localités les plus éloignées. Nous avons choisi de nous en tenir à un véhicule de taille moyenne étant donné que le revenu viable vise à refléter un niveau de vie modeste. Même s'il est vrai que le taux de camions légers est plus élevé dans ces territoires que dans l'ensemble du Québec^a, les automobiles demeurent très répandues. On peut aussi supposer que le taux de camions légers est vraisemblablement plus bas parmi les ménages à faible revenu, soit ceux qui sont les plus concernés par le revenu viable. Cela dit, d'après le calculateur de coûts de CAA, un Ford F-150 est en moyenne 9,7 % plus cher en entretien et en carburant qu'une Honda Civic. Il est donc possible d'ajuster la composante « véhicule » du revenu viable à l'aide de ce pourcentage pour estimer quel serait le revenu viable si l'on remplaçait la Honda Civic par un Ford F-150.

Les données sur le prix de l'essence proviennent des relevés par MRC effectués par la Régie de l'énergie. Alors que nous utilisons habituellement la moyenne du prix de l'essence des 12 derniers mois, nous avons souhaité prendre en compte les conséquences de la guerre en Iran déclenchée par les États-Unis à la fin du mois de février. Nous avons donc pris la moyenne des mois de mars, avril et mai. Des analyses laissent croire que les prix pourraient rester élevés pendant un certain temps, même si le conflit prenait fin sous peu⁴.

La ligne « Alternatives de déplacement » a été ajoutée en 2024 pour prendre en considération d'autres options

que l'auto ou le transport en commun, telles que l'achat d'un vélo ou les déplacements ponctuels en taxi.

1.5 Autres nécessités

Suivant la méthode utilisée pour la MPC, la catégorie « Autres dépenses et participation sociale » représente 75,4 % des dépenses combinées des catégories « Alimentation » et « Vêtements ». Elle vise à refléter une variété de besoins et de choix de consommation permettant de participer à la vie sociale, comme des soirées entre ami·e·s, des activités sportives, des vacances annuelles ou encore des achats pour améliorer son quotidien (livres, jeux, ameublement, équipements de cuisine, etc.).

Le revenu viable inclut un forfait cellulaire d'entrée de gamme et un abonnement de base combinant Internet et la câblodiffusion auprès de Bell. Pour les municipalités où la fibre optique n'est pas disponible, nous avons remplacé cet abonnement combiné par un abonnement Internet et un abonnement à la télé satellite, ce qui représente un coût additionnel d'environ 200 \$.

Nous incluons aussi un fonds d'urgence et un fonds d'épargne et éducation.

1.6 Soins de santé non remboursés

Dans le cadre du revenu viable, nous considérons qu'il est essentiel que les ménages puissent obtenir certains soins de santé physique et mentale non couverts par l'assurance-maladie lorsque nécessaire. Pour connaître le coût des soins dentaires et des soins oculaires, nous appelons 5 dentistes et 5 optométristes (ou l'ensemble des dentistes et des optométristes lorsqu'il y en a moins de 5) dans chacune des localités. Ces appels nous ont permis de constater qu'une forte proportion des dentistes de la région n'admettent pas de nouveaux patients ou de nouvelles patientes, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'accessibilité aux soins dentaires. Plusieurs optométristes ont aussi mentionné ne pas admettre de nouveaux patients ou de nouvelles patientes.

La catégorie « Autres soins de santé physique et mentale » est établie à partir des honoraires exigés par les psychologues (selon le site de l'Ordre des psychologues du Québec) et les physiothérapeutes et ostéopathes (selon les appels effectués lors d'éditions précédentes du revenu viable). Elle comprend aussi l'achat de médicaments.

^a Il est possible de calculer le taux de camions légers par MRC à partir des données fournies par la SAAQ. SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, Dossier statistique : bilan routier, parc automobile et permis de conduire, 2022, p. 210-211.

1.7 Frais de garde

Pour les ménages avec enfants, le calcul du revenu viable comprend des coûts associés aux frais de garde en CPE ainsi que quelques heures de gardiennage par mois. Les frais de gardiennage sont moins élevés pour les familles de deux adultes et deux enfants puisqu'au sein d'un couple, une personne peut s'absenter pendant que l'autre s'occupe des enfants, ce qui n'est pas possible dans une famille monoparentale.

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

Le Domaine-du-Roy

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des localités de la MRC du Domaine-du-Roy, suivi du calcul du revenu viable dans six localités de ce territoire, soit Lac-Bouchette, Chambord, Roberval, Saint-Prime, Saint-Félicien et La Doré.

Situé le long de la rive ouest du lac Saint-Jean, Le Domaine-du-Roy se définit notamment par la forte présence de l’industrie forestière, ainsi que par l’agriculture et l’activité touristique.

La MRC fait partie du quintile le plus dévitalisé selon l’indice de vitalité économique des territoires^a. Les municipalités du sud-est du territoire – Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean –, de même que La Doré au nord, sont particulièrement dévitalisées (5^e quintile), tandis que celles qui longent la route 169 – Chambord (3^e quintile), Roberval (4^e), Saint-Prime (2^e) et Saint-Félicien (3^e) – s’en sortent mieux. Les actrices et acteurs locaux soulignent que les municipalités de la MRC ont des difficultés à attirer et à garder la main-d’œuvre^b.

Le revenu viable varie relativement peu d’une localité à l’autre du Domaine-du-Roy. Pour les trois types de ménages, c’est à Roberval que le revenu viable est le plus bas. Pour les personnes seules, il est plus élevé à La Doré. Pour les ménages monoparentaux et les couples avec enfants, c’est à Saint-Prime que le revenu viable est le plus haut^b.

a L’indice de vitalité économique des territoires représente la synthèse de 3 indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d’accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans. ISQ, *Indice de vitalité économique des territoires, 2025*, statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires.

b Dans les tableaux du portrait socioéconomique, les municipalités pour lesquelles le revenu viable a été calculé sont identifiées par les lignes grisées.

2.1 Portrait socioéconomique de la MRC du Domaine-du-Roy

2.1.1 Démographie

Plus des deux tiers de la population du Domaine-du-Roy se concentrent dans les villes de Saint-Félicien et de Roberval. Ces deux villes sont à peu près de taille égale, bien que Saint-Félicien soit légèrement plus peuplée en 2026, alors que l’inverse était vrai au début des années 2000. Saint-Prime, qui se situe à mi-chemin

TABLEAU 1
Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Le Domaine-du-Roy

	Population	Variation 2001-2026
Saint-Félicien	10 127	-6 %
Roberval	9 871	-11 %
Saint-Prime	2 826	3 %
Chambord	1 810	5 %
La Doré	1 388	-12 %
Lac-Bouchette	1 201	-14 %
Sainte-Hedwidge	953	11 %
Saint-François-de-Sales	617	-18 %
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	481	-14 %
Domaine-du-Roy	29 316	-7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	286 441	1 %
Québec	9 033 887	22 %

SOURCE : Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Population et structure par âge et genre*.

TABLEAU 2

Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité, Le Domaine-du-Roy, 2021

	Moins de 15 ans (%)	65 ans et plus (%)	Âge moyen
Saint-Félicien	15	25	46
Roberval	14	29	48
Saint-Prime	18	20	42
Chambord	14	30	49
La Doré	17	27	46
Lac-Bouchette	10	34	52
Sainte-Hedwidge	16	26	46
Saint-François-de-Sales	13	30	50
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	17	29	47
Le Domaine-du-Roy	15	27	46
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	25	45
Québec	16	21	43

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.*

entre Roberval et Saint-Félicien, se classe au troisième rang dans la MRC pour sa population.

Le tableau 1 montre que la plupart des municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy ont connu une baisse démographique dans les 25 dernières années, alors que la population de l'ensemble de la région est restée stable. La baisse de population a été particulièrement marquée dans les municipalités de Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean. À l'inverse, Saint-Prime, Chambord et Sainte-Hedwidge ont vu leur population augmenter. Le rythme d'augmentation reste toutefois beaucoup moins élevé que celui de l'ensemble du Québec.

Au tableau 2, on peut voir que, dans la majorité des municipalités, le pourcentage d'enfants de moins de 15 ans est plus bas que la moyenne québécoise, bien qu'il soit très près de celle-ci dans plusieurs cas. Le taux d'enfants est particulièrement bas à Lac-Bouchette et à Saint-François-de-Sales. Toutefois, le pourcentage d'enfants est plus élevé que la moyenne québécoise à Saint-Prime, La Doré et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.

Le tableau 2 montre aussi que la proportion de personnes âgées est nettement plus élevée que la moyenne québécoise dans toutes les municipalités à l'exception de Saint-Prime, qui se situe légèrement en dessous de la moyenne. À Saint-Félicien, le pourcentage de personnes de 65 ans et plus est égal à la moyenne régionale, alors qu'il est plus haut que celle-ci dans toutes les autres municipalités sauf Saint-Prime. C'est à Lac-Bouchette que ce taux est le plus élevé, représentant plus du tiers de la population.

On peut aussi constater au tableau 2 que c'est à Lac-Bouchette que l'âge moyen est le plus élevé, tandis que l'âge moyen le plus bas est à Saint-Prime. La Doré, Saint-Félicien et Sainte-Hedwidge se situent très près de la moyenne régionale.

2.1.2 Faible revenu

Le tableau 3 montre des écarts considérables entre les municipalités en ce qui concerne le taux de faible revenu. Pour ce qui est de l'ensemble de la population, le taux de faible revenu dans la MRC du Domaine-du-Roy est légèrement supérieur à la moyenne régionale et québécoise. Celui des municipalités de Saint-Félicien, Roberval, Chambord, La Doré et Sainte-Hedwidge se situe très près de la moyenne de la MRC. Le pourcentage de personnes à faible revenu est inférieur à la moyenne de la MRC dans la ville de Saint-Prime. Toutefois, il est nettement supérieur à la moyenne de la MRC à Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.

En ce qui a trait aux personnes de 18 à 64 ans, la MRC et la région ont un taux de faible revenu légèrement moins élevé que la moyenne québécoise. Le taux de faible revenu des personnes de 18 à 64 ans est particulièrement bas à Saint-Prime, La Doré et Sainte-Hedwidge. Il est cependant particulièrement élevé à Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales.

Les personnes de 65 ans et plus de la MRC et de toutes les municipalités ont un taux de faible revenu plus haut que les moyennes régionale et québécoise. C'est à Roberval que le taux de faible revenu des 65 ans et plus est le plus bas. Saint-Félicien et Saint-Prime affichent aussi un pourcentage de personnes âgées à faible revenu plus bas que la moyenne de la MRC. À l'autre extrémité, à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, ce pourcentage est deux fois plus élevé que la moyenne régionale. À Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales, la proportion de personnes âgées sous la MFR-50 est presque deux fois plus élevée que la moyenne québécoise.

2.1.3 Marché du travail

Comme le montre le tableau 4, la MRC du Domaine-du-Roy a un taux d'emploi plus bas que la moyenne

régionale et québécoise. Ce taux est particulièrement bas à Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales, une réalité qui s'explique en partie par la population plus âgée de ces municipalités, comme on l'a vu. La ville de

TABEAU 3

Taux de faible revenu (MFR-50)* (%) par localité et par groupe d'âge dans la MRC du Domaine-du-Roy, 2021**

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Saint-Félicien	13	10	25
Roberval	14	10	23
Saint-Prime	10	6	25
Chambord	13	8	27
La Doré	12	7	28
Lac-Bouchette	23	14	38
Sainte-Hedwidge	12	6	31
Saint-François-de-Sales	22	14	39
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	20	10	44
Le Domaine-du-Roy	13	9	26
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12	9	22
Québec	12	10	20

* La MFR-50 correspond à la proportion de personnes ayant un revenu inférieur à 50 % du revenu médian de l'ensemble de la population. Il s'agit donc d'une mesure relative indiquant le positionnement des personnes par rapport au revenu médian. OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DES INÉGALITÉS, « Faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) », observatoiredesinegalites.com/indicateur-tdb/faible-revenu-selon-la-mesure-de-faible-revenu-mfr/ (consulté le 7 juillet 2026).

** Les données du recensement de 2021 sont utilisées parce qu'il s'agit des données les plus récentes, mais il importe de souligner qu'on a vu à l'époque un recul important de la pauvreté grâce aux mesures fédérales de soutien au revenu mises en place durant la pandémie. Voir à ce sujet Eve-Lyne COUTURIER, Minh NGUYEN et Vivian LABRIE, *Le revenu viable 2023 : dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt, annexe méthodologique*, IRIS, mai 2023, iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

TABEAU 4

Différents indicateurs de l'emploi* (%) par localité du Domaine-du-Roy, 2021

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi
Saint-Félicien	55,4	6,2	16,2
Roberval	52,0	6,0	13,7
Saint-Prime	57,1	6,3	20,1
Chambord	51,5	3,1	11,7
La Doré	52,3	7,9	20,7
Lac-Bouchette	40,0	20,8	22,9
Sainte-Hedwidge	50,7	8,3	19,0
Saint-François-de-Sales	44,9	8,6	20,3
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	53,8	8,9	30,8
Le Domaine-du-Roy	52,8	7,1	16,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	55,9	5,9	15,7
Québec	59,3	7,6	12,1

* Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes occupées par rapport à la population âgée de 15 ans ou plus, tandis que le taux de chômage désigne le pourcentage de personnes au chômage par rapport à la population active. Les personnes au chômage sont celles qui sont sans emploi salarié, sont prêtes à travailler et ont activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ont été mises à pied temporairement. Étant donné que le taux de chômage du recensement concerne seulement la première semaine de mai et qu'une part des chômeurs et chômeuses ne retire pas de prestations d'assurance-emploi, le taux de bénéficiaires de prestations d'assurance-emploi permet donc d'offrir un regard complémentaire sur le niveau de chômage tout au long de l'année. STATISTIQUE CANADA, « Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 : "Taux d'emploi", "Taux de chômage", "Chômeurs" », www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/index-fra.cfm (consulté le 7 juillet 2026).

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

TABLEAU 5

Différents indicateurs du logement par localité du Domaine-du-Roy, 2021

	Propriétaires	Locataires	Logements nécessitant des réparations majeures	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Saint-Félicien	72,1	27,9	5,3	9,4
Roberval	67,6	32,4	5,3	10,0
Saint-Prime	79,6	20,4	5,5	7,0
Chambord	75,3	24,7	4,7	11,6
La Doré	82,8	17,2	5,7	3,4
Lac-Bouchette	72,7	27,3	9,4	13,3
Sainte-Hedwidge	84,1	15,9	3,7	n. d.
Saint-François-de-Sales	80,6	19,4	4,5	n. d.
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	84,4	15,6	11,1	13,3
Le Domaine-du-Roy	72,9	26,6	5,8	9,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	67,8	32,2	5,0	10,7
Québec	59,9	39,9	6,3	16,1

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Saint-Prime a le meilleur taux d'emploi de la MRC, légèrement au-dessus de la moyenne régionale, mais en dessous de la moyenne québécoise.

Les 4 plus grandes municipalités du Domaine-du-Roy ont toutes un taux de chômage inférieur à la moyenne de la MRC, tandis que les 5 plus petites ont un taux de chômage supérieur à la moyenne.

La MRC du Domaine-du-Roy a un pourcentage de bénéficiaires de l'assurance-emploi plus élevé que la moyenne régionale et québécoise. Ce taux est toutefois inférieur à la moyenne régionale à Roberval et à Chambord. Il est particulièrement élevé à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.

2.1.4 Logement

Le taux de propriétaires dans Le Domaine-du-Roy est plus élevé que celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'ensemble du Québec, où la forte proportion de locataires dans les grandes villes comme Saguenay ou Montréal fait baisser le pourcentage de propriétaires. Suivant une tendance observée dans d'autres régions, le tableau 5 montre que le pourcentage de locataires est

plus élevé dans les deux plus grandes municipalités de la MRC. Il est aussi relativement élevé à Lac-Bouchette. Il est deux fois moins élevé que la moyenne régionale à Sainte-Hedwidge et à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.

Le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures dans Le Domaine-du-Roy se situe à mi-chemin entre ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'ensemble du Québec. Ce taux est plus bas que la moyenne régionale à Chambord, Sainte-Hedwidge et Saint-François-de-Sales. Il est nettement plus élevé que la moyenne régionale à Lac-Bouchette et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.

Dans toutes les municipalités de la MRC, le pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger est plus bas que la moyenne québécoise. Il est particulièrement bas à La Doré et à Saint-Prime. Chambord, Lac-Bouchette et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean sont les municipalités où ce taux est le plus élevé.

2.2 Le revenu viable dans la MRC du Domaine-du-Roy

Les tableaux 6, 7 et 8 présentent les composantes détaillées du revenu viable respectivement pour les personnes seules, les familles monoparentales et les couples avec enfants de Lac-Bouchette, Chambord, Roberval, Saint-Prime, Saint-Félicien et La Doré.

Située aux abords de la route 155, Lac-Bouchette (1 201 habitant-e-s) est la porte d'entrée du Lac-Saint-Jean en arrivant par La Tuque. La municipalité a une forte proportion d'ainé-e-s (34 %). Elle compte un bon nombre de résident-e-s qui travaillent dans l'industrie forestière. Elle est aussi reconnue comme un site de villégiature, grâce, entre autres, aux lacs Bouchette et Ouatichouan qui la jouxtent ainsi qu'à l'Ermitage Saint-Antoine, un lieu de pèlerinage et d'hébergement. Pour une personne seule, le revenu viable à Lac-Bouchette est de 40 508 \$. Près de 45 % des ménages de la localité sont composés d'une seule personne. Pour les ménages monoparentaux (qui représentent 6 % des ménages), le revenu viable est de 55 584 \$. Le revenu viable des familles de deux adultes et deux enfants est de 81 677 \$. Seuls 11 % des ménages sont composés de couples avec enfants, de loin le taux le plus bas parmi les 15 municipalités étudiées.

Au croisement des routes 155 et 169, ce qui en fait un lieu de passage important, Chambord (1 810 habitant-e-s) se trouve aussi près des rives du lac Saint-Jean (ou lac Pekuakami en innu-aimun). Cette situation géographique enviable lui a permis de se tailler une place comme lieu de villégiature. Le village historique de Val-Jalbert, un site touristique couru de la région, se situe sur son territoire. On retrouve à Chambord une importante usine de panneaux de bois qui représente l'un des principaux employeurs de la communauté. Pour les personnes seules (38 % des ménages), le revenu viable à Chambord est de 40 946 \$. Il est de 57 660 \$ pour les familles monoparentales (7 % des ménages). Pour les familles biparentales (18 % des ménages), il est de 83 753 \$.

Deuxième plus grande ville de la MRC, Roberval (9 871 habitant-e-s) est historiquement la première ville établie sur les rives du lac Saint-Jean. Il s'agit d'un important pôle administratif de la région. On y trouve notamment le palais de justice du district judiciaire de Roberval, les bureaux du Forestier en chef du Québec et les bureaux de la MRC. On y trouve également une prison provinciale. Roberval abrite aussi un hôpital qui dessert l'ensemble de la MRC. Le revenu viable des personnes seules à Roberval est de 39 289 \$. Celles-ci représentent 39 % des ménages. Pour les familles monoparentales (9 % des ménages), le revenu viable est de 51 503 \$, tandis qu'il est

de 79 036 \$ pour les familles de deux adultes et deux enfants. Les couples avec enfants (quel que soit le nombre d'enfants) constituent 17 % des ménages.

Saint-Prime (2 826 habitant-e-s) est à mi-chemin entre Roberval et Saint-Félicien, à environ 10 minutes de voiture de l'une et de l'autre. Cette position géographique à égale distance des deux pôles urbains de la MRC en fait un endroit attrayant, notamment pour les couples avec enfants dont les deux parents sont sur le marché du travail. Parmi les employeurs importants de la ville, on trouve notamment une usine de poutrelles de Domtar et la fromagerie Perron, qui appartient aujourd'hui à Nutrinor. Pour une personne seule, le revenu viable à Saint-Prime est de 40 517 \$. Les personnes seules comptent pour 29 % des ménages, le taux le plus bas de la MRC. Pour une famille monoparentale (7 % des ménages), le revenu viable est de 60 224 \$. Pour les familles biparentales, le revenu viable atteint 87 414 \$. Saint-Prime affiche la plus haute proportion de couples avec enfants de la MRC, à 25 %.

Saint-Félicien (10 127 habitant-e-s), le long de la rivière Ashuapmushuan, est la ville la plus peuplée de la MRC. Elle héberge le cégep de Saint-Félicien, qui compte environ 1 200 étudiant-e-s^a et qui est le seul cégep desservant le nord et l'ouest de la région. Saint-Félicien a une base industrielle importante dans les secteurs de la foresterie et de l'agroalimentaire. On y trouve notamment une scierie et une usine de pâte kraft appartenant à la multinationale Domtar, une usine de cogénération (production d'énergie à partir de résidus forestiers) et une usine de granules. Dans la production et la transformation agroalimentaire, on trouve notamment les Serres Toundra et une usine de congélation de bleuets. À Saint-Félicien, le revenu viable est de 40 452 \$ pour les personnes seules (36 % des ménages), 55 318 \$ pour les familles monoparentales (7 % des ménages) et 83 930 \$ pour les couples avec enfants (20 % des ménages).

Première municipalité sur la route vers le sud depuis Chibougamau et Chapais, La Doré (1 388 habitant-e-s) est un point d'arrêt important pour les camions en provenance d'Eeyou Istchee Baie-James. C'est aussi un lieu de transit pour bon nombre de chasseurs et chasseuses et de pêcheurs et pêcheuses se rendant vers des pourvoies plus au nord. La Doré fait partie du réseau des villages-relais^a. Plusieurs

^a Créé par le ministère des Transports au milieu des années 2000, le réseau des villages-relais garantit que les municipalités membres offrent aux voyageurs et voyageuses certains services essentiels sur la route comme l'essence et les toilettes. Lac-Bouchette en fait aussi partie. Benoît VALOIS-NADEAU, « Les villages-relais, des oasis le long des routes rurales », *Le Devoir*, 13 juillet 2026. FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC, « Les villages-relais », www.villages-relais.qc.ca/fr/villages/villages-relais/ (consulté le 21 juillet 2026).

TABLEAU 6

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule,
Le Domaine-du-Roy, 2026**

	Lac-Bouchette	Chambord	Roberval	Saint-Prime	Saint-Félicien	La Doré
Alimentation	6 560 \$*	6 560 \$*	6 560 \$	7 142 \$	7 270 \$	7 270 \$*
Panier à provisions nutritif et économique	5 232 \$	5 232 \$	5 232 \$	5 695 \$	5 798 \$	5 798 \$
Ajustement niveau de vie	1 328 \$	1 328 \$	1 328 \$	1 446 \$	1 472 \$	1 472 \$
Logement	9 336 \$	10 042 \$	8 978 \$	8 898 \$	8 546 \$	9 432 \$
Loyer	8 376 \$	9 080 \$	8 060 \$	7 993 \$	7 676 \$	8 472 \$
Pénalité de roulement	584 \$	641 \$	558 \$	553 \$	527 \$	591 \$
Assurance locataire	376 \$	322 \$	361 \$	353 \$	344 \$	368 \$
Transport	9 999 \$*	9 715 \$*	9 470 \$	9 470 \$	9 470 \$	9 742 \$*
Véhicule	9 389 \$	9 105 \$	8 860 \$	8 860 \$	8 860 \$	9 132 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 217 \$	1 217 \$	1 217 \$	1 217 \$	1 217 \$	1 217 \$
Autres nécessités	11 383 \$	11 400 \$	11 145 \$	11 822 \$	11 916 \$	11 760 \$
Dépenses diverses et participation sociale	5 864 \$	5 864 \$	5 864 \$	6 302 \$	6 399 \$	6 399 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 366 \$	1 559 \$	1 559 \$	1 366 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	1 500 \$	1 517 \$	1 455 \$	1 501 \$	1 498 \$	1 535 \$
Soins de santé non remboursés	2 013 \$	2 013 \$	1 918 \$	1 967 \$	2 032 \$	2 032 \$
Soins dentaires	300 \$	300 \$	205 \$	245 \$	300 \$	300 \$
Soins des yeux	196 \$	196 \$	196 \$	206 \$	215 \$	215 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	40 508 \$	40 946 \$	39 289 \$	40 517 \$	40 452 \$	41 453 \$

* Comme l'explique la section 2.2.1, pour les localités qui n'ont plus d'épicerie (Lac-Bouchette, Chambord et La Doré), nous avons utilisé le coût de l'alimentation dans la ville la plus proche et nous avons ajouté aux coûts du transport un montant équivalent au prix de l'essence pour un aller-retour par semaine dans cette ville.

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

TABLEAU 7

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant,
Le Domaine-du-Roy, 2026**

	Lac-Bouchette	Chambord	Roberval	Saint-Prime	Saint-Félicien	La Doré
Alimentation	8 878 \$*	8 878 \$*	8 878 \$	9 592 \$	9 764 \$	9 764 \$*
Panier à provisions nutritif et économique	6 416 \$	6 416 \$	6 416 \$	6 932 \$	7 057 \$	7 057 \$
Ajustement niveau de vie	2 462 \$	2 462 \$	2 462 \$	2 660 \$	2 708 \$	2 708 \$
Logement	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$
Loyer	11 258 \$	13 262 \$	9 657 \$	14 534 \$	11 349 \$	10 073 \$
Pénalité de roulement	1 343 \$	1 641 \$	652 \$	1 730 \$	789 \$	1 136 \$
Assurance locataire	1 180 \$	1 164 \$	361 \$	1 310 \$	344 \$	1 612 \$
Transport	9 999 \$*	9 715 \$*	9 470 \$	9 470 \$	9 470 \$	9 742 \$*
Véhicule	9 389 \$	9 105 \$	8 860 \$	8 860 \$	8 860 \$	9 132 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	13 782 \$	16 067 \$	10 670 \$	17 574 \$	12 482 \$	12 821 \$
Autres nécessités	14 070 \$	14 147 \$	13 725 \$	14 563 \$	14 728 \$	14 551 \$
Dépenses diverses et participation sociale	7 992 \$	7 992 \$	7 992 \$	8 530 \$	8 660 \$	8 660 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 366 \$	1 559 \$	1 559 \$	1 366 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	2 059 \$	2 136 \$	1 908 \$	2 013 \$	2 049 \$	2 065 \$
Soins de santé non remboursés	3 078 \$	3 078 \$	2 983 \$	3 033 \$	3 097 \$	3 097 \$
Soins dentaires	300 \$	300 \$	205 \$	245 \$	300 \$	300 \$
Soins des yeux	196 \$	196 \$	196 \$	206 \$	215 \$	215 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$
Frais de garde	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$
Frais de garde en CPE	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$
Frais de gardiennage	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	55 584 \$	57 660 \$	51 503 \$	60 224 \$	55 318 \$	55 751 \$

* Comme l'explique la section 2.2.1, pour les localités qui n'ont plus d'épicerie (Lac-Bouchette, Chambord et La Doré), nous avons utilisé le coût de l'alimentation dans la ville la plus proche et nous avons ajouté aux coûts du transport un montant équivalent au prix de l'essence pour un aller-retour par semaine dans cette ville.

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

TABLEAU 8

**Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants,
Le Domaine-du-Roy, 2026**

	Lac-Bouchette	Chambord	Roberval	Saint-Prime	Saint-Félicien	La Doré
Alimentation	16 316 \$*	16 316 \$*	16 316 \$	17 657 \$	17 996 \$	17 996 \$*
Panier à provisions nutritif et économique	12 108 \$	12 108 \$	12 108 \$	13 103 \$	13 354 \$	13 354 \$
Ajustement niveau de vie	4 208 \$	4 208 \$	4 208 \$	4 554 \$	4 641 \$	4 641 \$
Logement	13 734 \$	16 018 \$	12 104 \$	17 528 \$	13 449 \$	12 775 \$
Loyer	11 258 \$	13 262 \$	11 009 \$	14 534 \$	12 269 \$	10 073 \$
Pénalité de roulement	1 295 \$	1 592 \$	734 \$	1 684 \$	836 \$	1 090 \$
Assurance locataire	1 180 \$	1 164 \$	361 \$	1 310 \$	344 \$	1 612 \$
Transport	17 686 \$*	17 401 \$*	17 157 \$	17 157 \$	17 157 \$	17 428 \$*
Véhicule	17 076 \$	16 791 \$	16 547 \$	16 547 \$	16 547 \$	16 818 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	2 434 \$	2 434 \$	2 434 \$	2 434 \$	2 434 \$	2 434 \$
Autres nécessités	21 665 \$	21 742 \$	21 374 \$	22 888 \$	23 015 \$	22 799 \$
Dépenses diverses et participation sociale	14 138 \$	14 138 \$	14 138 \$	15 149 \$	15 404 \$	15 404 \$
Téléphone	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 366 \$	1 559 \$	1 559 \$	1 366 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	3 025 \$	3 102 \$	2 927 \$	3 238 \$	3 109 \$	3 086 \$
Soins de santé non remboursés	4 080 \$	4 080 \$	3 890 \$	3 989 \$	4 118 \$	4 118 \$
Soins dentaires	600 \$	600 \$	410 \$	490 \$	600 \$	600 \$
Soins des yeux	317 \$	317 \$	317 \$	336 \$	355 \$	355 \$
Autres soins de santé physique et mentale	3 163 \$	3 163 \$	3 163 \$	3 163 \$	3 163 \$	3 163 \$
Frais de garde	5 762 \$	5 762 \$	5 762 \$	5 762 \$	5 762 \$	5 762 \$
Frais de garde en CPE	4 979 \$	4 979 \$	4 979 \$	4 979 \$	4 979 \$	4 979 \$
Frais de gardiennage	783 \$	783 \$	783 \$	783 \$	783 \$	783 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	81 677 \$	83 753 \$	79 036 \$	87 414 \$	83 930 \$	83 311 \$

* Comme l'explique la section 2.2.1, pour les localités qui n'ont plus d'épicerie (Lac-Bouchette, Chambord et La Doré), nous avons utilisé le coût de l'alimentation dans la ville la plus proche et nous avons ajouté aux coûts du transport un montant équivalent au prix de l'essence pour un aller-retour par semaine dans cette ville.

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

résident-e-s de la municipalité travaillent dans l'industrie forestière, notamment à la scierie locale appartenant à Domtar. Comme Lac-Bouchette, La Doré est classée au 5^e quintile de l'indice de vitalité économique des territoires.

Pour les personnes seules, qui représentent 32 % des ménages, le revenu viable y est de 41 453 \$. Il est de 55 751 \$ pour les familles monoparentales (5 % des ménages) et de 83 311 \$ pour les couples avec enfants (21 % des ménages).

Pour les personnes seules, le revenu viable dans la MRC du Domaine-du-Roy varie de 39 289 \$ (Roberval) à 41 453 \$ (La Doré).

Pour les ménages monoparentaux, le revenu viable dans la MRC du Domaine-du-Roy varie de 51 503 \$ (Roberval) à 60 224 \$ (Saint-Prime).

2.2.1 Alimentation

La méthodologie du revenu viable exige normalement que les localités sélectionnées possèdent au moins une épicerie. De manière exploratoire, nous avons fait une exception à cette règle pour les trois localités de la MRC du Domaine-du-Roy dont l'épicerie a fermé ses portes récemment^a. Pour ces trois localités, nous avons utilisé le coût de l'alimentation dans la ville la plus proche – Roberval dans les cas de Lac-Bouchette et Chambord, et Saint-Félicien dans le cas de La Doré – et nous avons ajouté aux coûts du transport un montant équivalent au prix de l'essence pour un aller-retour par semaine dans cette ville. Cela représente des coûts additionnels qui varient d'environ 250 à 500 \$ par année. Cela entraîne aussi près de 80 kilomètres par semaine (ou environ 4 000 kilomètres par année) de déplacements additionnels pour Lac-Bouchette et près de 40 kilomètres par semaine (ou environ 2 000 kilomètres par année) de déplacements additionnels pour Chambord et La Doré.

La perte d'une épicerie locale ne se résume cependant pas à la question des coûts, puisque ces commerces jouent souvent un rôle social important dans la communauté, que ce soit en attirant d'autres commerces à proximité, en organisant des activités ou en offrant un babillard pour l'échange d'informations, par exemple. L'absence d'épicerie dans une municipalité réduit aussi l'accès à l'alimentation, notamment pour les personnes sans voiture ou moins à l'aise de conduire. De plus, la nécessité de se déplacer à l'extérieur de la localité pour faire ses courses demande plus de temps et de planification aux ménages. À Chambord et à Lac-Bouchette, les dépanneurs locaux ont augmenté leur offre alimentaire pour atténuer les effets négatifs de la disparition

de l'épicerie. Une petite épicerie de proximité a récemment ouvert ses portes à La Doré^a.

C'est à Roberval que le coût de l'alimentation est le plus bas. Cela s'explique par la présence d'un magasin affilié à une grande enseigne économique. De manière générale, les grandes chaînes disposent d'un réseau d'approvisionnement et de distribution qui leur permet de maintenir une politique de prix relativement uniforme à l'échelle de la province. Elles ont aussi des volumes d'achat et de vente qui leur donnent la possibilité d'offrir des prix plus bas. Enfin, elles offrent des produits grand format qui permettent des économies d'échelle. En comparaison avec les grandes chaînes régulières, les supermarchés dits économiques peuvent se permettre des prix encore plus bas, notamment en ayant un nombre réduit de produits en stock et moins d'employé-e-s sur le plancher, et en offrant moins de services connexes comme des comptoirs spécialisés (boucherie, poissonnerie, etc.) qui font de la transformation sur place. Ces facteurs peuvent expliquer les prix plus élevés dans une ville comme Saint-Félicien, qui ne compte que des grandes enseignes dites régulières.

2.2.2 Logement

Le coût du logement est un des principaux facteurs qui influencent le revenu viable d'une municipalité à l'autre. Dans le cas des municipalités moins peuplées où le marché locatif est plus petit, l'inclusion d'une portion de frais associés à la propriété^b fait grimper le coût du logement pour les familles monoparentales et les couples avec enfants. À Chambord et à Saint-Prime^c, ce phénomène se conjugue au fait que ces deux municipalités sont en croissance démographique, ce qui pousse vraisemblablement à la hausse le coût du logement.

a Celle-ci a été ouverte après la période de collecte de données de la présente étude. Il n'a donc pas été possible d'y faire des relevés de prix ni de vérifier si l'offre alimentaire permet d'y acheter l'ensemble des produits du PPNE. Raphaëlle LAVERDIÈRE, « Relance touristique et alimentaire à La Doré », Radio-Canada, 12 août 2026, ici.radio-canada.ca/nouvelle/2274903/chalets-hebergement-epicerie-alimentation.

b Voir les explications méthodologiques à la section 1.3.

c Dans le cas de Saint-Prime, l'enquête sur les logements locatifs en milieu rural fournit des données seulement pour les 4 ½, et non pour les 3 ½ et les 5 ½. Pour éviter la cohabitation de deux séries de données pour une même ville et pour avoir des résultats comparables pour tous les types de ménages, nous avons choisi d'utiliser les données de Statistique Canada pour tous les scénarios.

Pour les ménages composés d'une personne seule, c'est à Saint-Félicien que le coût du logement est le plus bas, tandis que c'est à Roberval qu'il est le plus bas pour les familles monoparentales et les familles de deux adultes et deux enfants. Il est important de rappeler que le coût du logement vise à refléter l'ensemble du parc locatif, et non les logements disponibles sur le marché, dont les prix sont généralement plus élevés. Le taux d'inoccupation plus élevé de Roberval (2,7 %) par rapport à Saint-Félicien (0,4 %) peut contribuer à expliquer que les 4 ½ et les 5 ½ y soient moins chers. Depuis plusieurs années, le taux d'inoccupation à Saint-Félicien oscille autour de 1 %, nettement en-deçà du seuil d'équilibre généralement fixé à 3 %. Dans ce contexte de pénurie de logements, Saint-Félicien est particulièrement frappée par l'augmentation des loyers (hausse de 24 % du coût moyen des logements depuis 3 ans selon les données de la SCHL). La hausse a été encore plus marquée pour les logements de grande taille, ce qui réduit l'accès des familles avec enfants à des logements abordables. Bien que Roberval se trouve dans une situation comparative-ment avantageuse par rapport à sa voisine, la ville est aussi touchée par la crise du logement. Les loyers moyens y ont augmenté de 22 % depuis 2022 selon les données de la SCHL. Pour les 3 ½, la hausse atteint 37 %.

Tant à Saint-Félicien qu'à Roberval, les responsables d'organismes communautaires rencontrés ont souligné que la crise du logement avait accentué la précarité des ménages. Dans les organismes communautaires, les demandes de dépannage (alimentaire ou autre) sont en hausse, notamment de la part de femmes qui travaillent au salaire minimum ou à faible salaire dans les commerces de détail, dans les restaurants et dans les services privés. Alors que le travail représentait auparavant une voie de sortie de la pauvreté, plusieurs d'entre elles n'ont plus des revenus suffisants pour faire face à la hausse du coût de la vie. Les personnes qui travaillent dans le milieu communautaire observent aussi une augmentation de l'itinérance, entre autres à Roberval où se concentre une part importante des services de santé et des services sociaux. La difficulté de trouver un logement abordable pose aussi un problème pour l'attraction et la rétention des jeunes familles⁹.

2.2.3 Transport

La MRC du Domaine-du-Roy possède un des réseaux de transport en commun les plus développés de la région. Le service de taxibus offert par Accès transport Domaine-du-Roy¹⁰ permet des déplacements peu coûteux d'un arrêt à un autre par voiture taxi. Les déplacements doivent être réservés une heure à l'avance par

téléphone. Pour les déplacements en fin de semaine, la réservation doit être faite le vendredi. Dans les deux principales villes, il existe plus d'une centaine d'arrêts reliant les principaux pôles d'activité. Un circuit régulier relie aussi Roberval et Saint-Félicien trois fois par jour en passant par Saint-Prime. Un circuit rural relie La Doré à Roberval les mardis et jeudis, et Lac-Bouchette à Roberval les mercredis et vendredis. Depuis sa mise en place en 2019, le service a connu une augmentation d'achalandage importante. Il est notamment utilisé par des personnes bénéficiaires de l'aide sociale, des travailleurs et travailleuses issues de l'immigration et des personnes âgées. Les déplacements vers l'hôpital représentent une part très importante des déplacements ruraux. Des améliorations au service sont prévues dans les prochaines années.

Cependant, les personnes rencontrées notent que certaines contraintes freinent l'adoption du transport en commun. On cite entre autres l'impossibilité de transporter plusieurs sacs d'épicerie à bord du véhicule. On mentionne également que les horaires sont conçus en fonction de l'heure de pointe et qu'ils n'offrent donc pas toujours la flexibilité requise. Par exemple, il n'y a pas de service les soirs de fin de semaine, et le dernier passage en semaine a lieu à 21 h 15. Pour des personnes qui habitent à l'intérieur du périmètre urbain de Roberval ou de Saint-Félicien et dont les principales activités quotidiennes se déroulent dans ce périmètre, le transport en commun peut être une manière efficace de se déplacer. Toutefois, différents aspects de la vie en dehors des grands centres font que, même pour ces personnes, l'utilisation régulière d'une voiture peut être nécessaire, que ce soit pour accéder à certains soins médicaux ou à certains commerces présents seulement à Saguenay, pour se déplacer de manière imprévue ou pour accéder à un plus grand bassin d'emplois, y compris les emplois industriels plus payants, qui sont souvent situés en périphérie des zones urbaines et dont les horaires sont parfois atypiques. Pour toutes ces raisons, nous attribuons au moins une voiture à tous les types de ménages et une seconde voiture aux couples avec enfants dans toutes les municipalités. Pour une famille de Saint-Félicien ou de Roberval, remplacer la seconde voiture par un titre mensuel de transport en commun ferait diminuer le seuil du revenu viable de près de 6 700 \$.

2.2.4 Services de garde

Selon les plus récentes données du ministère de la Famille, le taux de couverture des services de garde dans la MRC du Domaine-du-Roy est de 97 %¹¹. La

grande majorité des besoins à combler se trouvent à Chambord et à Saint-Félicien. En tenant compte de l'offre projetée et de l'évolution démographique, le gouvernement prévoit que le taux de couverture de la MRC atteindra 102 % en 2028. Toutefois, il manquera toujours des places à Saint-Félicien, à Chambord et à Lac-Bouchette, entre autres, tandis qu'il y en aura en surplus à Roberval, à Saint-Prime et à La Doré. Ces écarts entre les municipalités demandent aux familles une flexibilité accrue dans leur recherche de milieu de garde. Ces écarts amplifient aussi le besoin de posséder une voiture puisqu'il n'est pas rare que les parents doivent multiplier les déplacements pour que leurs enfants aient accès à une garderie. Un service de halte-garderie est présent à Roberval, notamment pour les familles qui sont en attente d'une place en garderie.

Il est intéressant de constater que 58 % des places en services de garde dans la MRC du Domaine-du-Roy sont des places en centres de la petite enfance, un taux particulièrement élevé, alors que c'est le cas de 36 % des places à l'échelle du Québec¹². La qualité des CPE y est souvent meilleure que celle des autres services de garde¹³ et les places en CPE coûtent moins cher, ce qui réduit le poids financier pour les ménages qui les utilisent.

2.2.5 Analyse des résultats

Au tableau 9, on voit comment le revenu médian après impôt des différents types de ménages (tiré du

recensement 2021 de Statistique Canada et ajusté à l'inflation) se compare au revenu viable. Un ratio inférieur à 100 % signifie que plus de la moitié des ménages concernés n'atteignent pas le revenu viable.

Dans la majorité des municipalités pour lesquelles le revenu viable a été calculé jusqu'à maintenant, le revenu médian des personnes seules est inférieur au revenu viable. Le Domaine-du-Roy ne fait pas vraiment exception. Dans trois des six municipalités, le ratio RM/RV des personnes qui habitent seules est de moins de 100 % et il dépasse légèrement 100 % dans les trois autres municipalités. L'écart entre le revenu médian et le revenu viable est plus marqué à Lac-Bouchette. Ce constat met en lumière la plus grande précarité des personnes seules.

En ce qui concerne les familles monoparentales et biparentales, le revenu médian dépasse le revenu viable dans tous les cas de figure. Toutefois, Lac-Bouchette se démarque encore comme municipalité où le revenu médian est le plus faible par rapport au revenu viable. À l'inverse, c'est à Roberval que la situation des ménages avec enfants est la plus favorable. Bien que le revenu médian des couples avec enfants soit presque identique à Roberval et à Saint-Félicien, le revenu viable est moins élevé dans la première ville, ce qui améliore le ratio.

Le tableau 10 montre que, dans toutes les municipalités, le revenu médian après impôt des hommes est supérieur au revenu viable, tandis que seules les femmes de Roberval atteignent, tout juste, le revenu viable. L'écart est particulièrement flagrant à La Doré, où le revenu médian des hommes est de 127 % du revenu viable, tandis

TABLEAU 9

Revenu médian par rapport au revenu viable, Le Domaine-du-Roy, 2026

		Lac-Bouchette	Chambord	Roberval	Saint-Prime	Saint-Félicien	La Doré
Personnes seules	Revenu médian	34 642 \$	43 549 \$	37 858 \$	44 044 \$	41 570 \$	38 848 \$
	Revenu viable	40 508 \$	40 946 \$	39 289 \$	40 517 \$	40 452 \$	41 453 \$
	Ratio RM/RV	86 %	106 %	96 %	109 %	103 %	94 %
Familles monoparentales	Revenu médian	62 850 \$	77 201 \$	73 737 \$	76 706 \$	74 727 \$	65 324 \$
	Revenu viable	55 584 \$	57 660 \$	51 503 \$	60 224 \$	55 318 \$	55 751 \$
	Ratio RM/RV	113 %	134 %	143 %	127 %	135 %	117 %
Couples avec enfants	Revenu médian	111 348 \$	133 617 \$	148 216 \$	141 041 \$	148 711 \$	133 617 \$
	Revenu viable	81 677 \$	83 753 \$	79 036 \$	87 414 \$	83 930 \$	83 311 \$
	Ratio RM/RV	136 %	160 %	188 %	161 %	177 %	160 %

SOURCES : Calculs de l'IRIS. STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.

TABLEAU 10

Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Le Domaine-du-Roy, 2026

	Lac-Bouchette	Chambord	Roberval	Saint-Prime	Saint-Félicien	La Doré
Revenu médian des hommes	41 570 \$	48 003 \$	46 519 \$	49 983 \$	51 962 \$	52 457 \$
Ratio RM/RV – hommes	103 %	117 %	118 %	119 %	128 %	127 %
Revenu médian des femmes	31 425 \$	37 858 \$	39 095 \$	40 085 \$	36 374 \$	31 425 \$
Ratio RM/RV – femmes	78 %	92 %	100 %	96 %	90 %	76 %

SOURCES : Calculs de l'IRIS. STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.

que celui des femmes correspond à seulement 76 % du revenu viable. À Saint-Félicien, un écart de 39 points de pourcentage sépare les hommes et les femmes. L'ampleur de l'écart dans ces deux localités peut probablement être interprété, en partie, comme une conséquence de la forte proportion d'hommes dans des emplois plus payants liés à l'industrie forestière. C'est à Roberval que l'écart entre les hommes et les femmes est le moins grand. La situation un peu plus favorable des femmes dans cette ville peut s'expliquer en partie par la présence de services publics comme l'hôpital, qui embauchent une forte proportion de femmes à des salaires relativement élevés. Le calcul du revenu viable dans la MRC du Domaine-du-Roy permet donc de mettre en lumière les inégalités hommes-femmes qui marquent le secteur.

CHAPITRE 3

Maria-Chapdelaine

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des localités de la MRC de Maria-Chapdelaine, suivi du calcul du revenu viable dans trois localités de ce territoire, soit Dolbeau-Mistassini, Normandin et Girardville.

Maria-Chapdelaine est la MRC la plus nordique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son territoire se caractérise par de grandes plaines agricoles dans la partie sud et de vastes zones forestières au nord. L'économie de la MRC est largement organisée autour de l'exploitation forestière, qui représente une part très importante des emplois locaux. On y trouve plusieurs usines qui fournissent des emplois directs dans ce secteur, mais aussi un ensemble de sous-traitants et de petites entreprises dont l'activité dépend directement ou indirectement de la forêt.

La situation difficile de l'industrie forestière soulève des préoccupations. À l'échelle du Québec, la filière forestière a perdu 40 % de ses emplois depuis 2001¹⁴. Plusieurs développements récents – l'accroissement des feux de forêt, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers par l'administration Trump et la hausse du prix de l'essence, notamment – ont fragilisé davantage l'industrie et accru l'inquiétude des résident-e-s. Dans ce contexte, sous l'appellation « santé nordique »¹⁵, la MRC tente d'élaborer des projets pour valoriser autrement les produits de la forêt, par exemple en utilisant les résidus forestiers pour créer des produits pharmaceutiques ou cosmétiques.

L'économie locale repose aussi beaucoup sur l'agriculture et le tourisme. Les routes touristiques qui traversent le territoire – la Véloroute des bleuets, la Passerelle du 49^e (sentier de quad et de motoneige) et le Tour du lac Saint-Jean – jouent un rôle moteur à cet égard.

La MRC fait partie du quintile le plus dévitalisé selon l'indice de vitalité économique des territoires^a. Parmi les trois localités étudiées, pour les trois types de

^a L'indice de vitalité économique des territoires représente la synthèse de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs et travailleuses, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. ISQ, *Indice de vitalité économique des territoires, 2025*, statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires.

TABLEAU 11
Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Maria-Chapdelaine

	Population	Variation 2001-2026
Dolbeau-Mistassini	13 574	-10 %
Normandin	3 066	-14 %
Albanel	2 190	-12 %
Sainte-Jeanne-d'Arc	1 109	-4 %
Girardville	1 043	-20 %
Saint-Thomas-Didyme	793	-2 %
Péribonka	583	7 %
Saint-Eugène-d'Argentenay	495	-20 %
Saint-Stanislas	385	11 %
Saint-Edmond-les-Plaines	369	-30 %
Saint-Augustin	320	-26 %
Notre-Dame-de-Lorette	160	-27 %
Maria-Chapdelaine	24 316	-11 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	286 441	1 %
Québec	9 033 887	22 %

SOURCE : ISQ, *Population et structure par âge et genre*.

ménages, c'est à Girardville que le revenu viable est le plus élevé. Pour les personnes seules, c'est à Dolbeau-Mistassini que le revenu viable est le plus bas, tandis qu'il est plus bas à Normandin pour les familles monoparentales et biparentales^b.

^b Dans les tableaux du portrait socioéconomique, les municipalités pour lesquelles le revenu viable a été calculé sont identifiées par les lignes grisées.

3.1 Portrait socioéconomique de la MRC de Maria-Chapdelaine

3.1.1 Démographie

Plus de la moitié de la population de Maria-Chapdelaine se concentre à Dolbeau-Mistassini, au sud de la MRC, près du lac Saint-Jean. Le reste de la population se divise entre trois secteurs que des acteurs locaux surnomment le GÉANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme) au nord-ouest de la MRC, le SEL (Saint-Stanislas, Saint-Eugène-d'Argentenay et Notre-Dame-de-Lorette) au nord de Dolbeau-Mistassini et le PAJ (Péribonka, Saint-Augustin, Sainte-Jeanne-d'Arc) à l'est de la MRC. Le GÉANT regroupe environ 70 % de la population des trois secteurs combinés.

TABLEAU 12

Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité (%), Maria-Chapdelaine, 2021

	Moins de 15 ans	65 ans et plus	Âge moyen
Dolbeau-Mistassini	15	28	47
Normandin	18	25	45
Albanel	17	20	43
Sainte-Jeanne-d'Arc	15	22	45
Girardville	16	25	46
Saint-Thomas-Didyme	9	33	52
Péribonka	12	32	51
Saint-Eugène-d'Argentenay	20	21	43
Saint-Stanislas	20	20	43
Saint-Edmond-les-Plaines	14	31	49
Saint-Augustin	16	18	42
Notre-Dame-de-Lorette	3	36	57
Maria-Chapdelaine	16	27	46
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	25	45
Québec	16	21	43

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.*

Le tableau 11 montre bien que la population de la MRC a décliné depuis le début des années 2000, et ce, alors que la population du Québec augmentait et que la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean restait constante. Seules les localités de Péribonka et de Saint-Stanislas ont vu leur population croître. La baisse démographique a été particulièrement forte dans les trois plus petites

TABLEAU 13

Taux de faible revenu (MFR-50)* (%) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Maria-Chapdelaine, 2021

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Dolbeau-Mistassini	14	10	25
Normandin	13	8	23
Albanel	10	7	20
Sainte-Jeanne-d'Arc	11	7	22
Girardville	13	7	24
Saint-Thomas-Didyme	15	10	33
Péribonka	13	10	33
Saint-Eugène-d'Argentenay	15	12	19
Saint-Stanislas	18	13	21
Saint-Edmond-les-Plaines	19	9	31
Saint-Augustin	13	9	19
Notre-Dame-de-Lorette	nd	nd	nd
Maria-Chapdelaine	14	9	28
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12	9	22
Québec	12	10	20

* Pour une description de la MFR-50, voir la première note du tableau 3.

** Il est probable que les taux de faible revenu soient aujourd'hui supérieurs, compte tenu notamment de la fin des programmes de soutien au revenu instaurés pendant la pandémie, qui avaient cours au moment du dernier recensement. Pour plus de détails à ce sujet, voir la deuxième note du tableau 3.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.*

localités de la MRC. La population de Sainte-Jeanne-d'Arc et de Saint-Thomas-Didyme est restée relativement stable.

Au tableau 12, on peut voir que le pourcentage d'enfants dans Maria-Chapdelaine est semblable à la moyenne québécoise et légèrement supérieur à la moyenne régionale. Normandin, Saint-Eugène-d'Argentenay et Saint-Stanislas se distinguent par un taux d'enfants supérieur à la moyenne de la MRC. À l'inverse, Saint-Thomas-Didyme, Péribonka et Notre-Dame-de-Lorette ont une proportion d'enfants de moins de 15 ans nettement inférieure à la moyenne de la MRC.

Comme on peut s'y attendre, ces trois municipalités sont aussi celles où la proportion de personnes âgées est la plus élevée. Le pourcentage de personnes âgées est aussi très élevé à Dolbeau-Mistassini, ce qui s'explique notamment par le fait que la très grande majorité des résidences pour aîné-e-s de la MRC s'y trouvent. Bon nombre de personnes âgées de la MRC sont donc amenées à y déménager. La proportion de personnes de 65 ans et plus est plus basse que la moyenne québécoise à Albanel, Saint-Stanislas et Saint-Augustin.

Logiquement, c'est aussi dans ces municipalités, ainsi qu'à Saint-Eugène-d'Argentenay, que l'âge moyen est le plus bas, très près de la moyenne québécoise et sous la moyenne régionale. L'âge moyen est particulièrement élevé à Saint-Thomas-Didyme, Péribonka et Notre-Dame-de-Lorette.

3.1.2 Faible revenu

Le tableau 13 indique que la plupart des municipalités ont un taux de faible revenu qui se rapproche de celui de la MRC. Il est toutefois nettement plus haut à Saint-Stanislas et à Saint-Edmond-les-Plaines. C'est à Albanel que le taux de faible revenu est le plus bas. À l'exception de cette dernière municipalité et de Sainte-Jeanne-d'Arc, toutes les municipalités de la MRC ont un taux de faible revenu dans l'ensemble de la population qui dépasse la moyenne québécoise et régionale.

Toutefois, ce n'est pas le cas en ce qui concerne le taux de faible revenu des personnes de 18 à 64 ans. Celui-ci est inférieur ou égal à la moyenne québécoise dans toutes les municipalités sauf Saint-Eugène-d'Argentenay et Saint-Stanislas.

On peut donc en déduire que c'est la pauvreté des personnes âgées qui fait grimper le taux de faible revenu moyen de l'ensemble de la population. Un coup d'œil au taux de faible revenu des personnes de 65 ans et plus confirme en effet que celui-ci est nettement supérieur à la moyenne régionale et québécoise. À Péribonka et à Saint-Thomas-Didyme, le tiers des personnes âgées sont

en situation de faible revenu. C'est à Saint-Eugène-d'Argentenay et à Saint-Augustin que le taux de faible revenu des 65 ans et plus est le plus bas. À Dolbeau-Mistassini, il se situe à mi-chemin entre la moyenne régionale et la moyenne de la MRC.

3.1.3 Marché du travail

Le tableau 14 montre que le taux d'emploi dans la MRC de Maria-Chapdelaine est inférieur à la moyenne régionale et québécoise. Il est particulièrement bas à

TABEAU 14

Différents indicateurs de l'emploi* (%) par localité de Maria-Chapdelaine, 2021

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi
Dolbeau-Mistassini	53,1	7,4	17,2
Normandin	59,7	6,1	21,6
Albanel	61,6	2,6	22,0
Sainte-Jeanne-d'Arc	57,3	9,4	20,5
Girardville	53,8	7,1	28,2
Saint-Thomas-Didyme	38,6	3,8	17,3
Péribonka	45,3	8,5	17,9
Saint-Eugène-d'Argentenay	62,8	3,9	26,9
Saint-Stanislas	55,2	15,4	29,3
Saint-Edmond-les-Plaines	54,1	5,7	16,4
Saint-Augustin	54,9	15,6	23,5
Notre-Dame-de-Lorette	42,3	15,4	nd
Maria-Chapdelaine	54,4	6,9	18,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	55,9	5,9	15,7
Québec	59,3	7,6	12,1

* Pour une définition des indicateurs utilisés, voir la note du tableau 4 (p. 25).

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Saint-Thomas-Didyme et Péribonka, ce qui s'explique, en partie, par la forte proportion de personnes retraitées. C'est à Albanel et à Saint-Eugène-d'Argentenay que le taux d'emploi est le plus élevé, au-dessus de la moyenne québécoise.

Albanel, Saint-Thomas-Didyme et Saint-Eugène-d'Argentenay affichent les taux de chômage les plus bas, en dessous de la moyenne régionale. À l'opposé, le taux de chômage à Saint-Stanislas, Saint-Augustin et Notre-Dame-de-Lorette est plus de 2,5 fois plus élevé que la moyenne régionale.

Le taux de bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi dans Maria-Chapdelaine est beaucoup plus élevé que la moyenne québécoise, un phénomène sans doute attribuable au caractère saisonnier de plusieurs emplois dans l'agriculture et dans l'industrie forestière. On remarque d'ailleurs que ce taux est parmi les plus élevés à Girardville, une municipalité où l'industrie forestière est très présente. Il est plus bas que la moyenne de

la MRC à Dolbeau-Mistassini, une ville où se concentre une grande part des services publics et privés.

3.1.4 Logement

Le tableau 15 montre que le pourcentage de propriétaires est nettement moins élevé dans la plus grande ville de la MRC, comme c'est aussi le cas dans plusieurs autres territoires. Dolbeau-Mistassini est en effet la seule municipalité où ce pourcentage est inférieur à la moyenne de la MRC. Le taux de propriétaires est particulièrement élevé à Albanel, Saint-Thomas-Didyme et Saint-Eugène-d'Argentenay.

Maria-Chapdelaine affiche un taux de logements nécessitant des réparations majeures plus bas que la moyenne québécoise. Il est particulièrement faible à Saint-Thomas-Didyme et à Normandin. Il est, en revanche, beaucoup plus élevé que la moyenne québécoise dans les plus petites municipalités de la MRC.

TABLEAU 15

Différents indicateurs du logement par localité de Maria-Chapdelaine, 2021

	Propriétaires	Locataires	Logements nécessitant des réparations majeures	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Dolbeau-Mistassini	66,7	33,3	4,5	8,9
Normandin	76,6	23,4	3,5	7,2
Albanel	87,8	12,2	5,3	6,6
Sainte-Jeanne-d'Arc	86,9	13,1	5,1	3,1
Girardville	84,0	16,0	6,4	4,4
Saint-Thomas-Didyme	87,7	12,3	2,7	11,4
Péribonka	83,3	14,8	3,7	nd
Saint-Eugène-d'Argentenay	87,8	12,2	12,2	10,0
Saint-Stanislas	81,8	18,2	0,0	nd
Saint-Edmond-les-Plaines	83,3	23,3	13,3	nd
Saint-Augustin	82,8	13,8	17,2	nd
Notre-Dame-de-Lorette	82,4	11,8	11,8	nd
Maria-Chapdelaine	73,7	26,2	4,9	7,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	67,8	32,2	5,0	10,7
Québec	59,9	39,9	6,3	16,1

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Quant au pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger, il est généralement plus bas que la moyenne régionale et québécoise. Cette moyenne cache toutefois des disparités importantes entre une municipalité comme Sainte-Jeanne-d'Arc, où ce taux est très faible, et des municipalités comme Saint-Eugène-d'Argentenay et Saint-Thomas-Didyme, où il est relativement élevé (mais néanmoins inférieur à la moyenne québécoise). Cela s'explique en partie par un taux de faible revenu plus élevé dans ces deux dernières municipalités.

3.2 Le revenu viable dans Maria-Chapdelaine

Les tableaux 16, 17 et 18 présentent les composantes détaillées du revenu viable respectivement pour les personnes seules, les familles monoparentales et les couples avec enfants de Dolbeau-Mistassini, Normandin et Girardville.

Dolbeau-Mistassini (13 574 habitant-e-s) est la plus grande ville de la MRC de Maria-Chapdelaine. À ce titre, elle est un pôle de services important pour l'ensemble des municipalités du territoire ainsi que pour les personnes de passage dans le nord de la région. La ville abrite une diversité de commerces et de services privés et publics, dont un hôpital, qui reçoit des patient-e-s de l'ensemble de la MRC. Dolbeau, à l'ouest de la rivière Mistassini, a été fondée en 1927 avec l'établissement d'une usine de pâtes et papiers. On trouve encore au bord de la rivière une usine de papier journal qui compte environ 175 employé-e-s et qui appartient aujourd'hui à Domtar¹⁶. Pour les personnes seules, le revenu viable à Dolbeau-Mistassini est de 39 382 \$. Les ménages composés d'une seule personne représentent 37 % des ménages. Pour les familles monoparentales (8 % des ménages), le revenu viable est de 53 295 \$. Il est de 81 230 \$ pour les ménages de deux adultes et deux enfants. Les couples avec enfants représentent 19 % des ménages.

Principal centre urbain de la MRC après Dolbeau-Mistassini, Normandin (3 066 habitant-e-s) est située à l'ouest de la MRC, dans un territoire marqué par l'agriculture. On y trouve un pôle industriel agro-alimentaire, y compris une grande entreprise de production céréalière, un centre de recherche d'Agriculture et agroalimentaire Canada et une usine de congélation de bleuets, de gourganes et de camerises. Domtar possède une usine de rabotage à Normandin. La ville compte aussi plusieurs entreprises associées à la foresterie, comme des équipementiers et des services d'outillage. Le revenu viable des

TABLEAU 16

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Maria-Chapdelaine, 2026

	Dolbeau-Mistassini	Normandin	Girardville
Alimentation	7 232 \$	7 297 \$	8 520 \$
Panier à provisions nutritif et économique	5 767 \$	5 819 \$	6 794 \$
Ajustement niveau de vie	1 464 \$	1 478 \$	1 725 \$
Logement	7 819 \$	8 208 \$	7 830 \$
Loyer	6 980 \$	7 352 \$	7 034 \$
Pénalité de roulement	470 \$	501 \$	475 \$
Assurance locataire	368 \$	356 \$	322 \$
Transport	9 455 \$	9 455 \$	9 455 \$
Véhicule	8 845 \$	8 845 \$	8 845 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 217 \$	1 217 \$	1 217 \$
Autres nécessités	11 655 \$	11 923 \$	12 913 \$
Dépenses diverses et participation sociale	6 370 \$	6 420 \$	7 341 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 366 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	1 459 \$	1 484 \$	1 553 \$
Soins de santé non remboursés	2 005 \$	1 967 \$	1 986 \$
Soins dentaires	301 \$	225 \$	282 \$
Soins des yeux	187 \$	225 \$	187 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	39 382 \$	40 067 \$	41 921 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

personnes seules à Normandin est de 40 067 \$. Celles-ci représentent le tiers des ménages. Pour les familles monoparentales (9 % des ménages), le revenu viable est de 51 081 \$. Pour les couples avec enfants (22 % des ménages), il est de 80 065 \$.

TABLEAU 17

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, Maria-Chapdelaine, 2026

	Dolbeau-Mistassini	Normandin	Girardville
Alimentation	9 773 \$	9 836 \$	11 669 \$
Panier à provisions nutritif et économique	7 063 \$	7 109 \$	8 433 \$
Ajustement niveau de vie	2 710 \$	2 728 \$	3 236 \$
Logement	10 756 \$	8 356 \$	11 306 \$
Loyer	9 729 \$	7 521 \$	8 940 \$
Pénalité de roulement	658 \$	479 \$	1 087 \$
Assurance locataire	368 \$	356 \$	1 279 \$
Transport	9 455 \$	9 455 \$	9 455 \$
Véhicule	8 845 \$	8 845 \$	8 845 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$
Autres nécessités	14 466 \$	14 625 \$	16 245 \$
Dépenses diverses et participation sociale	8 666 \$	8 714 \$	10 096 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 366 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	1 974 \$	1 892 \$	2 130 \$
Soins de santé non remboursés	3 070 \$	3 032 \$	3 051 \$
Soins dentaires	301 \$	225 \$	282 \$
Soins des yeux	187 \$	225 \$	187 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$
Frais de garde	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$
Frais de garde en CPE	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$
Frais de gardiennage	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	53 295 \$	51 081 \$	57 502 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

TABLEAU 18

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants, Maria-Chapdelaine, 2026

	Dolbeau-Mistassini	Normandin	Girardville
Alimentation	17 977 \$	18 099 \$	21 293 \$
Panier à provisions nutritif et économique	13 341 \$	13 431 \$	15 801 \$
Ajustement niveau de vie	4 637 \$	4 668 \$	5 492 \$
Logement	11 152 \$	9 699 \$	11 255 \$
Loyer	10 121 \$	8 789 \$	8 940 \$
Pénalité de roulement	662 \$	554 \$	1 036 \$
Assurance locataire	368 \$	356 \$	1 279 \$
Transport	17 133 \$	17 133 \$	17 133 \$
Véhicule	16 523 \$	16 523 \$	16 523 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	2 434 \$	2 434 \$	2 434 \$
Autres nécessités	22 708 \$	22 949 \$	25 634 \$
Dépenses diverses et participation sociale	15 390 \$	15 482 \$	17 890 \$
Téléphone	966 \$	966 \$	966 \$
Internet et câblodiffuseur	1 366 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	3 009 \$	2 965 \$	3 242 \$
Soins de santé non remboursés	4 064 \$	3 988 \$	4 026 \$
Soins dentaires	602 \$	450 \$	564 \$
Soins des yeux	299 \$	375 \$	299 \$
Autres soins de santé physique et mentale	3 163 \$	3 163 \$	3 163 \$
Frais de garde	5 762 \$	5 762 \$	5 762 \$
Frais de garde en CPE	4 979 \$	4 979 \$	4 979 \$
Frais de gardiennage	783 \$	783 \$	783 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	81 230 \$	80 065 \$	87 537 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

Petite municipalité située à l'orée de vastes territoires boisés, Girardville (1 043 habitant-e-s) a une économie fortement axée sur l'industrie forestière, qui fournit la plus grande part des emplois. Domtar y détient une scierie et de nombreux résident-e-s de la localité travaillent pour des sous-traitants forestiers. Girardville est aussi un lieu de passage et d'approvisionnement important lors de la saison de la chasse. Le tourisme est aussi bien présent, notamment au parc régional des Grandes-Rivières et auprès d'une entreprise qui propose la conduite de traîneaux à chiens et l'observation de loups. La production de bleuets et de plants d'arbres pour le reboisement sont également des activités économiques réalisées sur le territoire. À Girardville, le revenu viable est de 41 921 \$ pour les personnes seules (34 % des ménages), 57 502 \$ pour les familles monoparentales (6 % des ménages) et 87 537 \$ pour les couples avec enfants (20 % des ménages).

3.2.1 Alimentation

Dans la MRC de Maria-Chapdelaine, c'est à Dolbeau-Mistassini que le coût de l'alimentation est le plus bas. La présence d'une enseigne économique explique ce résultat^a. Toutefois, on constate que l'écart avec Normandin – qui compte seulement une épicerie régulière – est infime.

Le coût de l'alimentation est plus élevé à Girardville, une situation qui s'explique vraisemblablement par le fait que les petites épiceries éloignées des grands axes routiers doivent compenser des volumes d'achat plus faibles et payer des frais de transport plus élevés. Menacée de fermeture il y a quelques années, l'épicerie de Girardville a été sauvée entre autres par la mobilisation de la communauté. Organisée en coopérative, elle joue un rôle social important. Elle a notamment répondu aux besoins des habitant-e-s en installant un guichet automatique lorsque la caisse a fermé sa succursale locale. Elle est aussi un lieu de ravitaillement pour les personnes qui vont en forêt, particulièrement lors de la saison de la chasse. L'épicerie a aujourd'hui des projets d'agrandissement.

Les responsables d'organismes communautaires rencontrés dans la MRC de Maria-Chapdelaine ont souligné qu'elles devaient gérer une augmentation des demandes d'aide alimentaire. La hausse est observable depuis la

pandémie, mais s'est accentuée dans les deux dernières années. Elle touche notamment des personnes seules de 50 à 65 ans, dont un nombre de plus en plus élevé de femmes sur le marché du travail dont le faible salaire ne permet plus de faire face à la hausse du coût de la vie.

3.2.2 Logement

La précarité accrue des ménages est en grande partie causée par la hausse du coût du logement. Bien que le logement dans la MRC de Maria-Chapdelaine reste relativement abordable comparé à d'autres territoires (pour les trois types de ménages, le coût du logement dans les trois localités est inférieur à la moyenne des 15 municipalités étudiées), la crise du logement touche aussi les ménages du secteur.

À Normandin, des acteurs locaux rencontrés notent que le coût des logements a explosé depuis deux ans et qu'il y a très peu de logements disponibles sur le marché. Selon les données de la SCHL, le coût moyen des logements a augmenté de 25 % de 2020 à 2025, mais les 3 ½ ont connu une hausse fulgurante de 42 % au cours de la même période. À Dolbeau-Mistassini, selon les données de la SCHL^b, la hausse moyenne du coût du logement a été de 33 % depuis 2022. Les 4 ½ ont connu une hausse encore plus forte, soit 35 %. Cela s'explique, en partie, par le taux d'inoccupation très bas : 0,3 % en 2025 et sous la barre des 1,5 % depuis au moins 4 ans, alors que l'on considère généralement que le seuil d'équilibre se situe à 3 %.

Dans le calcul du revenu viable, pour les personnes seules, c'est à Girardville et à Dolbeau-Mistassini que le coût du logement est le plus bas. Pour les familles monoparentales et les couples avec enfants de Girardville, l'inclusion d'une part de frais associés à la possession d'une maison^c fait grimper le coût du logement, qui dépasse légèrement celui des familles locataires de Dolbeau-Mistassini. À Girardville, l'achat de terrains et de maisons pour en faire des chalets contribue vraisemblablement à la montée des prix résidentiels.

Dans plusieurs villages de Maria-Chapdelaine, des personnes âgées constatent que leur maison unifamiliale est devenue trop grande pour leurs besoins, mais elles ne veulent pas nécessairement quitter leur communauté

^a Voir la section 2.2.1 pour une explication des facteurs qui expliquent que les grandes surfaces – et a fortiori les enseignes dites économiques – offrent généralement des prix plus bas.

^b Il est important de rappeler que les données fournies par la SCHL visent à refléter l'ensemble du parc locatif, et non les logements disponibles sur le marché, dont les prix sont généralement plus élevés.

^c Voir les explications méthodologiques à la section 1.3.

en déménageant à Dolbeau-Mistassini, là où se trouve la très grande majorité des résidences pour aîné·e·s de la MRC. Des projets en cours de logements locatifs au cœur des noyaux villageois visent donc à permettre le maintien des aîné·e·s dans leur milieu tout en libérant des maisons unifamiliales pour faciliter l'installation de jeunes familles¹⁷.

3.2.3 Transport

Depuis 2018, la MRC de Maria-Chapdelaine offre un service de transport collectif appelé Maria Express¹⁸. Ce service de taxibus permet des déplacements peu coûteux d'un arrêt à l'autre en voiture taxi. Les déplacements doivent être réservés une heure à l'avance par téléphone (ou 24 heures à l'avance en ligne). Pour les déplacements en fin de semaine, la réservation doit être faite le vendredi. À Dolbeau-Mistassini et à Normandin, il existe plusieurs dizaines d'arrêts reliant les principaux pôles d'activité. Il existait auparavant une « ligne verte » régulière reliant ces deux villes, mais elle a été abolie. Il est tout de même possible de réserver un déplacement à prix modique entre Dolbeau-Mistassini et Normandin. Maria Express n'offre pas de transport dans les autres municipalités de la MRC.

Le service est apprécié par plusieurs utilisateurs et utilisatrices de Dolbeau-Mistassini, notamment par les travailleurs et travailleuses issu·e·s de l'immigration, dont le taux de motorisation est généralement plus bas que le reste de la population. Pour des personnes qui habitent à l'intérieur du périmètre urbain de Dolbeau-Mistassini et dont les principales activités quotidiennes se déroulent dans ce périmètre, le service Maria Express peut répondre aux besoins de base. Cependant, différents aspects de la vie en dehors des grands centres font en sorte que l'utilisation régulière d'une voiture peut être nécessaire, par exemple, pour accéder à des soins médicaux disponibles seulement à Saguenay ou pour faire d'autres commissions dans cette ville. La voiture peut aussi être essentielle pour accéder à un plus vaste bassin d'emplois, dont les emplois industriels plus payants situés en périphérie des zones urbaines ou encore les emplois en forêt. Nous incluons donc au calcul au moins une voiture pour tous les types de ménages et une seconde voiture pour les couples avec enfants dans les trois municipalités. Pour un couple avec enfants de Dolbeau-Mistassini, remplacer la seconde voiture par un titre mensuel de transport en commun ferait diminuer le seuil du revenu viable d'environ 6 700 \$. Des projets sont actuellement envisagés pour développer une offre

de transport en commun en collaboration avec les deux autres MRC du Lac-Saint-Jean. Si ces projets se concrétisaient, cela pourrait répondre à une des limites du service actuel et encourager le transfert modal vers le transport collectif.

3.2.4 Services de garde

Dans les dernières années, la MRC de Maria-Chapdelaine a investi pour développer de nouvelles places en services de garde et pour convertir des places existantes en places de CPE. Ces efforts semblent avoir porté leurs fruits puisque, selon les plus récentes données du ministère de la Famille, le taux de couverture des services de garde dans la MRC est de 99 %¹⁹. Les données par municipalité montrent cependant un manque de places à Albanel. Les projections du ministère pour 2028 indiquent que cette pénurie de places à Albanel ne sera toujours pas résorbée, bien que le taux de couverture pour la MRC atteindra 110 %. Selon ces projections, il y aura alors un surplus de places à Dolbeau-Mistassini et à Girardville.

Parmi l'ensemble des places en services de garde de la MRC, 32 % sont des places en CPE, un taux inférieur à la moyenne québécoise de 36 %²⁰. Les autres types de services de garde sont généralement de qualité beaucoup plus inégale que les CPE²¹ et ils coûtent plus cher, ce qui ajoute au poids financier des ménages qui les utilisent.

3.2.5 Analyse des résultats

À l'aide d'un ratio, le tableau 19 permet de voir où se situe le revenu médian après impôt des ménages par rapport au revenu viable. On remarque que le revenu médian des personnes seules de Girardville dépasse de manière importante le revenu viable, alors qu'il est inférieur à ce dernier dans la majorité des municipalités. À Normandin, le revenu médian correspond à peu de choses près au revenu viable. C'est donc dire que 50 % des personnes seules atteignent le seuil permettant de réellement sortir de la pauvreté. C'est le cas de moins de 50 % des personnes seules de Dolbeau-Mistassini.

Comme dans la quasi-totalité des municipalités pour lesquelles le revenu viable a été calculé, le revenu médian des ménages avec enfants de Maria-Chapdelaine dépasse le revenu viable dans tous les scénarios. L'écart est particulièrement élevé en ce qui concerne les couples avec enfants de Normandin et de Dolbeau-Mistassini. En regardant plus attentivement ces deux municipalités, il

est intéressant de constater qu'à Normandin, bien que le ratio soit le même qu'à Dolbeau-Mistassini, le revenu des familles biparentales est moindre, mais le coût de la vie est aussi plus bas.

Au tableau 20, on constate que le revenu médian des femmes est systématiquement en dessous du revenu viable, tandis que celui des hommes est supérieur au revenu viable dans les trois municipalités. C'est à Girardville que le ratio RM/RV est le plus favorable aux hommes et le plus défavorable aux femmes. L'écart de 46 points de pourcentage entre les deux ratios est particulièrement frappant. Cet écart important, qu'on a pu observer aussi à Saint-Félicien, à La Doré et dans les villes de la Baie-James²², reflète vraisemblablement la

concentration des hommes dans des emplois bien rémunérés associés à l'industrie forestière. Ainsi, la situation plutôt favorable des personnes seules à Girardville, exposée au tableau 19, cache une situation moins avantageuse pour les femmes.

TABLEAU 19

Revenu médian par rapport au revenu viable, Maria-Chapdelaine, 2026

	Dolbeau-Mistassini	Normandin	Girardville
Personne seules	Revenu médian	36 869 \$	40 580 \$
	Revenu viable	39 382 \$	40 067 \$
	Ratio RM/RV	94 %	101 %
Familles monoparentales	Revenu médian	72 747 \$	71 758 \$
	Revenu viable	53 295 \$	51 081 \$
	Ratio RM/RV	136 %	140 %
Couples avec enfants	Revenu médian	142 030 \$	139 803 \$
	Revenu viable	81 230 \$	80 065 \$
	Ratio RM/RV	175 %	175 %

SOURCES : Calculs de l'IRIS. STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

TABLEAU 20

Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Maria-Chapdelaine, 2026

	Dolbeau-Mistassini	Normandin	Girardville
Revenu médian des hommes	49 488 \$	50 478 \$	53 942 \$
Ratio RM/RV – hommes	126 %	126 %	129 %
Revenu médian des femmes	34 642 \$	35 384 \$	34 642 \$
Ratio RM/RV – femmes	88 %	88 %	83 %

SOURCES : Calculs de l'IRIS. STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

CHAPITRE 4

Lac-Saint-Jean-Est

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des localités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, suivi du calcul du revenu viable dans trois localités de ce territoire, soit Alma, Desbiens et Saint-Ludger-de-Milot.

Située en bordure du lac Saint-Jean, à l’est de celui-ci, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est se classe au deuxième rang des MRC les plus peuplées de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La ville d’Alma, qui regroupe environ la moitié de la population de la MRC, est un pôle d’attraction important pour le commerce de détail, ainsi que pour l’accès aux services de santé et aux études collégiales. L’industrie manufacturière – principalement liée à l’aluminium et à la foresterie – occupe une place importante dans l’économie de la MRC. Outre les principales usines, ces secteurs font aussi vivre une multitude d’équipementiers et de sous-traitants. L’agriculture joue aussi un rôle essentiel, notamment dans la partie sud de la MRC, où se concentrent un grand nombre de fermes laitières ainsi que plusieurs producteurs céréaliers³³.

La MRC fait partie du 4^e quintile de l’indice de vitalité économique des territoires^a, devant Le Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine, mais derrière Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay. Parmi les trois localités étudiées, pour les trois types de ménages, c’est à Saint-Ludger-de-Milot que le revenu viable est le plus élevé, et à Alma qu’il est le plus bas^b.

TABLEAU 21
Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Lac-Saint-Jean-Est

	Population	Variation 2001-2026
Alma	30 734	0 %
Hébertville	6 815	9 %
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	4 229	0 %
Saint-Gédéon	2 347	20 %
L’Ascension-de-Notre-Seigneur	2 285	16 %
Saint-Nazaire	2 164	5 %
Labrecque	1 369	4 %
Desbiens	1 029	-10 %
Sainte-Monique	882	-7 %
Saint-Henri-de-Taillon	827	5 %
Saint-Ludger-de-Milot	654	-16 %
Lamarche	521	-3 %
Lac-Saint-Jean-Est	53 866	2 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	286 441	1 %
Québec	9 033 887	22 %

SOURCE : ISQ, Population et structure par âge et genre.

a L’indice de vitalité économique des territoires représente la synthèse de 3 indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d’accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans. ISQ, *Indice de vitalité économique des territoires, 2025*, statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires.

b Dans les tableaux du portrait socioéconomique, les municipalités pour lesquelles le revenu viable a été calculé sont identifiées par les lignes grisées.

4.1 Portrait socioéconomique de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

4.1.1 Démographie

Lac-Saint-Jean-Est est la MRC la plus peuplée de la région après Saguenay, qui a le statut de territoire équivalent à une MRC. Plus de la moitié de la population se concentre à Alma. Le reste de la population se divise entre un secteur sud plus agricole (Hébertville, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Saint-Gédéon, Desbiens) et un secteur nord plus orienté vers la foresterie.

TABLEAU 22

Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité (%), Lac-Saint-Jean-Est, 2021

	Moins de 15 ans	65 ans et plus	Âge moyen
Alma	15	25	46
Hébertville*	n. d.	n. d.	n. d.
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	16	29	46
Saint-Gédéon	17	24	45
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	19	19	42
Saint-Nazaire	21	18	40
Labrecque	15	24	46
Desbiens	15	29	47
Sainte-Monique	15	22	45
Saint-Henri-de-Taillon	14	31	48
Saint-Ludger-de-Milot	13	29	49
Lamarche	9	31	53
Lac-Saint-Jean-Est	16	24	45
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	25	45
Québec	16	21	43

* Étant donné la fusion de Saint-Bruno, Hébertville et Hébertville-Station en 2026, les données du recensement pour Hébertville ne correspondent pas à l'entité actuelle.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Le tableau 21 montre que, depuis 2001, la population de Lac-Saint-Jean-Est, tout comme celle de l'ensemble de la région, est restée sensiblement la même alors que la population du Québec augmentait de manière importante. En regardant les données par municipalité, on remarque toutefois des disparités majeures.

La population d'Alma et celle de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix se sont maintenues. Cependant, les municipalités de 1 000 habitant-e-s ou moins ont presque toutes vu leur population décliner. On remarque que les villes en croissance sont toutes situées à moins de 30 minutes de voiture d'Alma, alors que celles qui sont plus éloignées ont connu une décroissance. Cette tendance laisse croire que l'évolution démographique de la MRC a possiblement été façonnée par la suburbanisation, comme c'est le cas dans d'autres régions du Québec, où les centres urbains de petite taille et les villes environnantes connaissent une assez bonne vitalité tandis que les localités périphériques se dévitalisent²⁴. La proximité relative avec Jonquière contribue probablement aussi à la croissance démographique de plusieurs municipalités.

Le tableau 22 montre que la proportion d'enfants dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est identique à celle de l'ensemble du Québec. Cependant, l'analyse par localité montre certaines différences notables. Le pourcentage d'enfants se situe près de la moyenne de la MRC à Alma, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et Saint-Gédéon, mais il est supérieur à la moyenne à L'Ascension-de-Notre-Seigneur et Saint-Nazaire. Il est au contraire inférieur à la moyenne de la MRC dans les plus petites localités que sont Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot et Lamarche.

Comme toutes les MRC de la région, Lac-Saint-Jean-Est a un taux de personnes âgées supérieur à la moyenne québécoise. Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus est particulièrement élevé à Saint-Henri-de-Taillon, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Desbiens et Saint-Ludger-de-Milot. Il est plus bas que la moyenne québécoise à L'Ascension-de-Notre-Seigneur et Saint-Nazaire.

En toute logique, ce sont aussi ces deux municipalités qui ont l'âge moyen le plus bas, sous la moyenne québécoise. Dans toutes les autres municipalités de la MRC, l'âge moyen est plus élevé que la moyenne de l'ensemble du Québec. Il est particulièrement haut à Lamarche.

4.1.2 Faible revenu

Au tableau 23, on peut voir que le taux de faible revenu de la MRC du Lac-Saint-Jean-Est correspond à la moyenne régionale et québécoise. Pour ce qui est de l'ensemble de la population, Saint-Gédéon et Labrecque se démarquent par un taux de faible revenu plus bas

que la moyenne de la MRC. À l'inverse, Desbiens, Saint-Ludger-de-Milot et Lamarche ont un taux de faible revenu plus élevé que la moyenne de la MRC.

En ce qui concerne les personnes de 18 à 64 ans, on remarque que Saint-Gédéon et Labrecque ont là encore le plus bas pourcentage de personnes se trouvant sous la mesure de faible revenu. Lamarche apparaît encore comme la municipalité où le taux de faible revenu est le

plus élevé. Toutefois, pour cette catégorie de la population, le taux de faible revenu à Desbiens et à Saint-Ludger-de-Milot est plus bas que la moyenne de la MRC.

Il en découle logiquement que c'est la pauvreté des personnes âgées qui fait monter le taux de faible revenu dans ces deux municipalités. En effet, avec Lamarche et Sainte-Monique, Desbiens et Saint-Ludger-de-Milot sont les localités où le taux de faible revenu des personnes de 65 ans et plus est le plus élevé. Saint-Gédéon et Saint-Henri-de-Taillon se distinguent par un taux de faible revenu des aîné-e-s plus

TABLEAU 23

Taux de faible revenu (MFR-50)* (%) par localité et par groupe d'âge dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, 2021**

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Alma	12	10	21
Hébertville	n. d.	n. d.	n. d.
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	11	8	23
Saint-Gédéon	9	5	18
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	12	8	27
Saint-Nazaire	11	7	23
Labrecque	9	5	21
Desbiens	14	8	30
Sainte-Monique	13	9	30
Saint-Henri-de-Taillon	11	7	19
Saint-Ludger-de-Milot	15	7	36
Lamarche	18	13	31
Lac-Saint-Jean-Est	12	9	23
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12	9	22
Québec	12	10	20

* Pour une description de la MFR-50, voir la première note du tableau 3.

** Le recensement 2021 a été fait alors que les programmes de soutien au revenu de la pandémie étaient encore en place, ce qui a contribué à faire baisser le taux de faible revenu. Des données plus récentes ne seront disponibles qu'à la suite du recensement 2026. Pour plus de détails à ce sujet, voir la deuxième note du tableau 3.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.

TABLEAU 24

Différents indicateurs de l'emploi* (%) par localité de Lac-Saint-Est, 2021

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi
Alma	55,5	5,3	15,8
Hébertville	n. d.	n. d.	n. d.
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	53,8	6,5	18,3
Saint-Gédéon	56,8	5,4	13,3
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	57,1	5,6	24,8
Saint-Nazaire	63,9	5,1	23,7
Labrecque	52,2	5,6	17,7
Desbiens	47,9	10,2	19,6
Sainte-Monique	60,0	3,4	24,3
Saint-Henri-de-Taillon	40,8	10,4	17,0
Saint-Ludger-de-Milot	55,9	15,4	30,5
Lamarche	41,9	5,1	23,3
Lac-Saint-Jean-Est	56,5	5,5	17,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	55,9	5,9	15,7
Québec	59,3	7,6	12,1

* Pour une définition des indicateurs utilisés, voir la note du tableau 4 (p. 25).

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.

bas que la moyenne québécoise. La moyenne de la MRC est légèrement plus haute que la moyenne régionale.

4.1.3 Marché du travail

Le tableau 24 montre que le taux d'emploi à Lac-Saint-Jean-Est se situe juste au-dessus de la moyenne régionale et juste en dessous de la moyenne québécoise. Il varie toutefois de manière substantielle selon les municipalités. Il est beaucoup plus bas à Saint-Henri-Taillon et à Lamarche, ce qui est en partie attribuable à la forte proportion de personnes âgées dans ces localités. C'est à Saint-Nazaire, la ville où l'âge moyen est le plus bas, que le taux d'emploi est le plus élevé.

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est a un taux de chômage plus bas que la moyenne régionale et québécoise. Le taux de chômage est nettement plus bas que la moyenne de

la MRC à Sainte-Monique. Il est cependant beaucoup plus haut que la moyenne à Desbiens, Saint-Henri-Taillon et Saint-Ludger-de-Milot.

C'est à Saint-Ludger-de-Milot que le pourcentage de bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi est le plus élevé, ce qui peut sans doute s'expliquer en partie par le caractère saisonnier des emplois forestiers, très présents dans cette municipalité. Dans toutes les municipalités de la MRC, le taux de bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi est plus élevé que la moyenne québécoise. C'est à Saint-Gédéon et à Alma que ce taux est le plus faible. Dans ce dernier cas, cela peut être dû au fait qu'on y trouve une forte proportion d'emplois dans les services.

TABLEAU 25

Différents indicateurs du logement (%) par localité de Lac-Saint-Jean-Est, 2021

	Propriétaires	Locataires	Logements nécessitant des réparations majeures	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Alma	66,4	33,6	4,7	10,6
Hébertville	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	76,5	23,5	5,3	10,4
Saint-Gédéon	86,6	12,9	5,2	12,0
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	84,2	15,8	5,3	11,8
Saint-Nazaire	79,6	20,4	8,4	7,3
Labrecque	91,3	9,6	7,0	8,7
Desbiens	76,9	23,1	5,5	7,8
Sainte-Monique	84,0	16,0	4,0	8,2
Saint-Henri-de-Taillon	90,9	7,8	7,8	n. d.
Saint-Ludger-de-Milot	87,5	12,5	10,9	12,5
Lamarche	83,3	16,7	8,3	n. d.
Lac-Saint-Jean-Est	72,2	27,8	5,3	9,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	67,8	32,2	5,0	10,7
Québec	59,9	39,9	6,3	16,1

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

4.1.4 Logement

Comme on peut s’y attendre en sachant que les centres urbains comptent généralement une plus grande proportion de locataires, le tableau 25 montre que c’est à Alma que le pourcentage de propriétaires est le plus faible. Il est d’ailleurs inférieur à la moyenne régionale. Toutes les autres municipalités ont un taux de propriétaires élevé, supérieur à la moyenne de la MRC. C’est à Labrecque et à Saint-Henri-de-Taillon que ce taux atteint des sommets.

À Alma et à Sainte-Monique, le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures est inférieur à la moyenne de la MRC, elle-même inférieure à la moyenne québécoise. Ce taux est toutefois particulièrement élevé à Saint-Nazaire, Saint-Ludger-de-Milot et Lamarche.

Saint-Ludger-de-Milot est aussi la municipalité où le pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger est le plus élevé, suivi par Saint-Gédéon, L’Ascension-de-Notre-Seigneur et Alma. C’est à Saint-Nazaire et à Desbiens que ce taux est le plus bas. Dans toutes les localités de la MRC, ce pourcentage est inférieur à la moyenne québécoise.

4.2 Le revenu viable dans Lac-Saint-Jean-Est

Les tableaux 26, 27 et 28 présentent les composantes détaillées du revenu viable respectivement pour les personnes seules, les familles monoparentales et les couples avec enfants d’Alma, de Desbiens et de Saint-Ludger-de-Milot.

La plus grande ville du Lac-Saint-Jean, Alma (30 734 habitant-e-s) rassemble de nombreux commerces et services utilisés par les résident-e-s des autres municipalités de la MRC ainsi que par les habitant-e-s du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine. Le CIUSSS, notamment avec l’hôpital d’Alma, est un des premiers employeurs de la ville²⁵. L’usine d’aluminium de Rio Tinto est aussi un des principaux employeurs. L’histoire d’Alma est fortement liée à l’industrie de l’aluminium, notamment depuis l’ouverture en 1926 de la centrale hydroélectrique de L’Isle-Maligne (autrefois une ville autonome et aujourd’hui un quartier d’Alma) qui alimente encore les alumineries de la région²⁶. La ville compte aussi une importante usine de pâtes et papier. Avec plus de 1 400 étudiant-e-s²⁷, le collège d’Alma – un des deux seuls cégeps du Lac-Saint-Jean – est aussi un pôle d’activité et d’emploi. Pour une personne seule, le revenu viable à Alma est de

40 360 \$. Les ménages composés d’une seule personne représentent 36 % des ménages. Le revenu viable des familles monoparentales (8 % des ménages) est de 54 817 \$.

TABLEAU 26

Composantes détaillées d’un revenu viable pour un ménage composé d’une personne seule, Lac-Saint-Jean-Est, 2026

	Alma	Desbiens	Saint-Ludger-de-Milot
Alimentation	6 964 \$	8 233 \$	8 259 \$
Panier à provisions nutritif et économique	5 554 \$	6 566 \$	6 586 \$
Ajustement niveau de vie	1 410 \$	1 667 \$	1 672 \$
Logement	9 072 \$	8 742 \$	9 213 \$
Loyer	8 168 \$	7 833 \$	8 312 \$
Pénalité de roulement	567 \$	540 \$	578 \$
Assurance locataire	337 \$	370 \$	322 \$
Transport	9 462 \$	9 462 \$	9 801 \$
Véhicule	8 852 \$	8 852 \$	9 191 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 217 \$	1 217 \$	1 217 \$
Autres nécessités	11 682 \$	12 714 \$	12 766 \$
Dépenses diverses et participation sociale	6 168 \$	7 125 \$	7 145 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d’urgence	1 495 \$	1 570 \$	1 602 \$
Soins de santé non remboursés	1 962 \$	2 014 \$	2 005 \$
Soins dentaires	220 \$	292 \$	301 \$
Soins des yeux	226 \$	205 \$	187 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	40 360 \$	42 383 \$	43 260 \$

SOURCE : Calculs de l’IRIS.

TABLEAU 27

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, Lac-Saint-Jean-Est, 2026

	Alma	Desbiens	Saint-Ludger-de-Milot
Alimentation	9 419 \$	11 057 \$	11 285 \$
Panier à provisions nutritif et économique	6 807 \$	7 991 \$	8 156 \$
Ajustement niveau de vie	2 612 \$	3 066 \$	3 129 \$
Logement	12 683 \$	15 255 \$	15 385 \$
Loyer	11 541 \$	12 381 \$	12 089 \$
Pénalité de roulement	805 \$	1 536 \$	1 583 \$
Assurance locataire	337 \$	1 338 \$	1 713 \$
Transport	9 462 \$	9 462 \$	9 801 \$
Véhicule	8 852 \$	8 852 \$	9 191 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$
Autres nécessités	14 449 \$	15 896 \$	16 101 \$
Dépenses diverses et participation sociale	8 399 \$	9 635 \$	9 807 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	2 030 \$	2 242 \$	2 275 \$
Soins de santé non remboursés	3 028 \$	3 079 \$	3 070 \$
Soins dentaires	220 \$	292 \$	301 \$
Soins des yeux	226 \$	205 \$	187 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$
Frais de garde	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$
Frais de garde en CPE	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$
Frais de gardiennage	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	54 817 \$	60 526 \$	61 418 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

TABLEAU 28

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage deux adultes et de deux enfants, Lac-Saint-Jean-Est, 2026

	Alma	Desbiens	Saint-Ludger-de-Milot
Alimentation	9 419 \$	11 057 \$	11 285 \$
Panier à provisions nutritif et économique	6 807 \$	7 991 \$	8 156 \$
Ajustement niveau de vie	2 612 \$	3 066 \$	3 129 \$
Logement	12 683 \$	15 255 \$	15 385 \$
Loyer	11 541 \$	12 381 \$	12 089 \$
Pénalité de roulement	805 \$	1 536 \$	1 583 \$
Assurance locataire	337 \$	1 338 \$	1 713 \$
Transport	9 462 \$	9 462 \$	9 801 \$
Véhicule	8 852 \$	8 852 \$	9 191 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$
Autres nécessités	14 449 \$	15 896 \$	16 101 \$
Dépenses diverses et participation sociale	8 399 \$	9 635 \$	9 807 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	2 030 \$	2 242 \$	2 275 \$
Soins de santé non remboursés	3 028 \$	3 079 \$	3 070 \$
Soins dentaires	220 \$	292 \$	301 \$
Soins des yeux	226 \$	205 \$	187 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$
Frais de garde	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$
Frais de garde en CPE	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$
Frais de gardiennage	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	54 817 \$	60 526 \$	61 418 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

Il atteint 81 308 \$ pour les familles de quatre personnes. Les couples avec enfants représentent 21 % des ménages.

Située le long de la route 169 qui fait le tour du lac Saint-Jean, Desbiens (1 029 habitant-e-s) est un lieu de passage sur les circuits touristiques, notamment en raison de sa proximité avec le parc le Trou de la Fée, une des principales attractions des environs. La ville héberge une importante usine de portes et fenêtres, qui compte une cinquantaine d'employé-e-s²⁸. Le territoire relativement restreint de la municipalité limite l'installation de nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes. Desbiens est la localité la plus dévitalisée (4^e quintile de l'indice de vitalité économique) du secteur sud de la MRC, les autres se répartissant entre les trois premiers quintiles. Pour les personnes seules, qui représentent 36 % des ménages, le revenu viable y est de 42 383 \$. Il est de 60 526 \$ pour les familles monoparentales (8 % des ménages) et de 90 104 \$ pour les couples avec enfants (20 % des ménages).

Comme d'autres municipalités du secteur nord de la MRC, Saint-Ludger-de-Milot (654 habitant-e-s) a souffert des bouleversements subis par le secteur de l'exploitation forestière au cours des dernières décennies²⁹. L'une des deux scieries locales a fermé en 2024³⁰, tandis que l'autre est encore en fonction. La municipalité compte une très forte proportion de résidences secondaires, dont plusieurs ont été transformées en résidences principales au cours des dernières années³¹. Saint-Ludger-de-Milot se trouve sur la Passerelle du 49^e, un circuit de quad et de motoneige qui stimule l'activité touristique. Le revenu viable des personnes seules à Saint-Ludger-de-Milot est de 43 260 \$. Celles-ci représentent 41 % des ménages. Pour les familles monoparentales (5 % des ménages), le revenu viable est de 61 418 \$. Il est de 90 919 \$ pour les familles biparentales. Les couples avec enfants représentent 18 % des ménages.

4.2.1 Alimentation

Parmi les trois localités de Lac-Saint-Jean-Est étudiées, c'est à Alma que le coût de l'alimentation est le plus bas. La présence de supermarchés de grande surface, dont des enseignes économiques, explique ce résultat^a. Pour Saint-Ludger-de-Milot, étant donné que plusieurs ménages se déplacent vers les villes les plus proches

pour profiter des coûts plus bas des grandes épiceries, le coût de l'alimentation a été calculé en faisant la moyenne des prix pour Saint-Ludger-de-Milot, Alma et Dolbeau-Mistassini. Pour Desbiens, le coût de l'alimentation correspond à la moyenne de l'épicerie locale et de la grande enseigne située à Métabetchouan, à environ six kilomètres de distance.

Bien que les petites épiceries aient souvent des prix plus élevés en raison de volumes d'achat plus faibles et d'autres contraintes, comme le coût du transport, elles jouent un rôle social important dans leurs communautés et représentent un service essentiel pour l'accès à l'alimentation, par exemple pour les personnes non motorisées ou pour des achats non planifiés. Le portrait du système alimentaire territorial souligne que le nombre d'épiceries est en décroissance dans la MRC et que le manque de relève menace les épiceries de proximité³². Ces épiceries sont aussi fragilisées par la tendance de nombreux résident-e-s à faire une grande part de leurs emplettes dans les grandes surfaces situées dans les centres urbains.

Les employé-e-s d'organismes communautaires rencontré-e-s au cours de la recherche ont mentionné que les demandes d'aide alimentaire avaient monté en flèche au cours des dernières années. Dans certains cas, des banques alimentaires ont constaté qu'elles n'avaient pas suffisamment de denrées pour répondre à la hausse de la demande. Elles ont donc été contraintes de restreindre l'admissibilité.

4.2.2 Logement

Pour les personnes seules, parmi les trois localités étudiées, c'est à Desbiens que le logement coûte le moins cher. Pour les familles monoparentales et les couples avec enfants, à Saint-Ludger-de-Milot et à Desbiens, l'inclusion de frais hypothécaires et d'assurances associés à la possession d'une maison^b fait grimper le coût du logement, qui dépasse ainsi celui d'Alma.

Les intervenant-e-s du milieu rencontré-e-s s'accordent pour décrire une crise du logement qui s'amplifie et qui accentue considérablement la précarité des ménages. Le phénomène touche notamment un nombre croissant de personnes qui travaillent au salaire minimum ou à faible salaire, dont une forte proportion de femmes seules employées dans les services privés et les commerces de

^a Voir la section 2.2.1 pour une explication des facteurs qui expliquent que les grandes surfaces – et *a fortiori* les enseignes dites économiques – offrent généralement des prix plus bas.

^b Voir les explications méthodologiques à la section 1.3.

détail. Les employé-e-s d'organismes communautaires observent qu'il y a de plus en plus d'itinérance visible. Ils et elles doivent aussi de plus en plus fréquemment intervenir auprès de personnes en crise qui cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité, dont des problèmes de santé mentale. Les intervenant-e-s interrogé-e-s considèrent que l'enjeu du logement est un facteur central de cette détérioration des conditions de vie et de santé des personnes précaires. Des constats semblables ont été formulés dans le cadre de la Politique de développement social 2025-2035 de la MRC³³. L'augmentation de la précarité et le manque de ressources pour y faire face contribuent par ailleurs à l'épuisement professionnel des intervenant-e-s.

Les intervenant-e-s rencontrés remarquent aussi que la hausse du coût du logement force certains ménages à déménager plus loin pour accéder à des logements moins chers, ce qui a pour conséquence de les éloigner de leur réseau social et des services communautaires. De plus, les intervenant-e-s notent que certains propriétaires « choisissent » leurs locataires de manière discriminatoire, ce qui force les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes à accepter des logements de moindre qualité.

Un coup d'œil aux données de la SCHL^a montre que le coût moyen des logements à Alma a augmenté de 34 % depuis 2022. Pour les 4 ½, la hausse a été de près de 37 % au cours de la même période. Le taux d'inoccupation était de 0,3 % en octobre 2022 et autour de 0,5 % en 2023 et 2024. Il est remonté à 1,5 % en 2025, ce qui reste loin en dessous du point d'équilibre généralement fixé à 3 %.

4.2.3 Transport

Il n'existe pas de système de transport en commun qui dessert l'ensemble de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, bien que l'implantation d'un tel système soit envisagée. À Desbiens et à Saint-Ludger-de-Milot, il n'existe tout simplement pas de service de taxi.

À Alma, le service GoTaxibus permet des déplacements à moindre coût dans des véhicules taxis à partir de 400 points d'embarquement à l'intérieur des limites de la ville³⁴. Les déplacements doivent être réservés la veille sur le site Internet, sur l'application GoTaxibus ou par téléphone. Le service est offert du lundi au mercredi de 6 h 30 à 18 h 00, les jeudis et vendredis de 6 h 30 à 21 h 00 et les samedis et dimanches de 7 h 30 à 18 h 00. D'après plusieurs intervenant-e-s, le service est grandement apprécié et il

Encadré – « Hydro-Alma » : un service moins attentif aux besoins des personnes à faible revenu ?

Alma fait partie des rares villes du Québec qui détiennent leur propre réseau de distribution d'électricité⁵¹. Le Service électrique de la Ville d'Alma – surnommé Hydro-Alma par beaucoup d'utilisateurs et utilisatrices – dessert les quartiers centraux de la ville d'Alma aux mêmes tarifs qu'Hydro-Québec. Pour la municipalité, ce service a des avantages indéniables puisqu'il dégage des revenus autonomes qui permettent de réduire la dépendance à l'égard des taxes foncières. Ces revenus soutiennent notamment des projets culturels et des services aux citoyen-ne-s. Il semblerait aussi que les pannes de courant soient moins fréquentes que chez Hydro-Québec, le réseau municipal étant moins étendu et plus facile à entretenir.

Toutefois, plusieurs acteurs et actrices du milieu communautaire rencontré-e-s dans le cadre de cette étude ont émis des critiques par rapport au service d'électricité local. En effet, selon ces professionnel-le-s qui interviennent auprès des personnes précaires, le Service électrique de la Ville d'Alma serait plus prompt qu'Hydro-Québec à couper le courant aux usagers et usagères qui n'arrivent pas à payer l'électricité. Il serait aussi plus réticent à signer des ententes de paiement permettant aux utilisateurs et utilisatrices de rembourser progressivement leurs factures non payées. De plus, alors qu'Hydro-Québec peut annuler une part de la dette des personnes qui respectent leur entente de paiement, le Service électrique de la Ville d'Alma n'offre pas d'option équivalente. Enfin, ce dernier ne permet pas de bénéficier des différents programmes d'efficacité énergétique offerts par Hydro-Québec, qui peuvent donner lieu à des économies importantes pour les ménages à faible revenu.

connaît une hausse importante de l'achalandage d'année en année. Cependant, les heures de service sont contraignantes pour ceux et celles qui souhaitent se déplacer en soirée. On critique aussi l'interdiction de transporter plus d'un sac d'épicerie à bord du véhicule.

Pour les personnes qui habitent à l'intérieur du périmètre urbain d'Alma et dont les principales activités quotidiennes se déroulent dans ce périmètre, le transport en commun peut être une manière efficace de se déplacer. Toutefois, différents aspects de la vie en dehors des grands

^a Il est important de rappeler que les données fournies par la SCHL visent à refléter l'ensemble du parc locatif, et non les logements disponibles sur le marché, dont les prix sont généralement plus élevés.

TABLEAU 29

Revenu médian par rapport au revenu viable, Lac-Saint-Jean-Est, 2026

	Alma	Desbiens	Saint-Ludger-de-Milot
Personnes seules	Revenu médian	39 343 \$	37 363 \$
	Revenu viable	40 360 \$	42 383 \$
	Ratio RM/RV	97 %	92 %
Familles monoparentales	Revenu médian	73 737 \$	67 798 \$
	Revenu viable	54 817 \$	60 526 \$
	Ratio RM/RV	135 %	112 %
Couples avec enfants	Revenu médian	145 000 \$	116 297 \$
	Revenu viable	81 308 \$	90 104 \$
	Ratio RM/RV	178 %	129 %

SOURCES : Calculs de l'IRIS. STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.

TABLEAU 30

Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Lac-Saint-Jean-Est, 2026

	Alma	Desbiens	Saint-Ludger-de-Milot
Revenu médian des hommes	50 478 \$	48 003 \$	48 993 \$
Ratio RM/RV – hommes	125 %	113 %	113 %
Revenu médian des femmes	37 116 \$	35 384 \$	31 425 \$
Ratio RM/RV – femmes	92 %	83 %	73 %

SOURCES : Calculs de l'IRIS. STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.

centres font que, même pour ces personnes, l'utilisation régulière d'une voiture peut être nécessaire, que ce soit pour accéder à certains soins médicaux ou à certains commerces présents seulement à Jonquière ou à Chicoutimi, pour pratiquer des loisirs en forêt, pour se déplacer de manière imprévue ou pour accéder à un plus grand bassin d'emplois, y compris à des emplois industriels plus payants, qui sont souvent situés en périphérie des zones urbaines et dont les horaires sont parfois atypiques. Pour toutes ces raisons, nous attribuons au moins une voiture à tous les types de ménages, et une seconde voiture aux couples avec enfants dans toutes les municipalités. Pour une famille d'Alma, remplacer la seconde voiture par un

titre mensuel de transport en commun ferait diminuer le seuil du revenu viable d'environ 6 400 \$.

4.2.4 Services de garde

Selon les intervenantes communautaires rencontrées, on observait, il y a quelques années, un manque criant de places en garderie. Depuis, la situation semble s'être améliorée même s'il reste difficile d'obtenir une place et même s'il y a des inégalités entre les municipalités. Les données les plus récentes du ministère de la Famille tendent à confirmer cette impression. Le taux de couverture des services de garde dans la MRC est de 99 %³⁵. Il manque toutefois des places à Hébertville,

Saint-Gédéon et L'Ascension-de-notre-Seigneur, tandis qu'il y a un faible surplus de places dans quelques municipalités, dont Alma. Les projections pour 2028 prévoient un taux de couverture de 114 % et une situation d'équilibre ou de surplus dans presque toutes les municipalités.

Parmi l'ensemble des places en services de garde de la MRC, 42 % sont des places en CPE, un taux supérieur à la moyenne québécoise de 36 %³⁶. Les autres types de services de garde sont généralement de qualité beaucoup plus inégale que les CPE³⁷ et ils coûtent plus cher, ce qui ajoute au poids financier des ménages qui les utilisent. Les familles de Lac-Saint-Jean sont donc relativement favorisées à cet égard.

4.2.5 Analyse des résultats

Le tableau 29 montre comment le revenu médian après impôt des différents types de ménages (tiré du recensement 2021 de Statistique Canada et ajusté à l'inflation) se compare au revenu viable. Un ratio RM/RV inférieur à 100 % signifie que plus de la moitié des ménages concernés n'atteignent pas le revenu viable. C'est le cas des personnes seules dans les trois municipalités. À Saint-Ludger-de-Milot, pour les ménages composés d'une seule personne, l'écart avec le revenu viable est particulièrement prononcé.

En ce qui concerne les familles monoparentales et les couples avec enfants, le revenu médian est au-dessus du revenu viable dans tous les scénarios. Toutefois, dans le cas des familles monoparentales à Desbiens, le revenu médian dépasse de peu le revenu viable. Pour ce qui est des couples avec enfants à Alma, un revenu médian élevé et un revenu viable bas se conjuguent pour révéler un ratio favorable à ces ménages.

En appliquant le même procédé qu'au tableau précédent avec le revenu médian après impôt des hommes et des femmes, le tableau 30 permet de mettre en lumière l'ampleur des inégalités hommes-femmes dans chaque municipalité. Comme c'est le cas dans la quasi-totalité des municipalités étudiées, le revenu médian des hommes dépasse le revenu viable dans les trois localités. À Alma, un revenu médian plus élevé et un revenu viable plus bas se combinent pour faire en sorte que le ratio soit plus favorable qu'à Desbiens ou à Saint-Ludger-de-Milot.

Bien que les hommes aient un ratio identique dans ces deux dernières municipalités, celui des femmes est particulièrement défavorable à Saint-Ludger-de-Milot. Étant donné que leur revenu médian y est plus bas et que le revenu viable y est plus élevé, on constate que leur revenu médian n'atteint pas 75 % du revenu viable. Il

s'agit du ratio le plus bas parmi les 15 municipalités étudiées au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les résidentes d'Alma s'en sortent mieux, comme c'est typiquement le cas dans les centres urbains, où l'on trouve un plus grand nombre d'emplois relativement bien payés dans des secteurs qui embauchent une forte proportion de femmes, notamment la santé et l'éducation. Leur revenu médian reste inférieur au revenu viable, comme dans presque tous les scénarios analysés.

CHAPITRE 5

Le Fjord-du-Saguenay

Ce chapitre présente un portrait socioéconomique des localités de la MRC du Fjord-du-Saguenay, suivi du calcul du revenu viable dans trois localités de ce territoire, soit Saint-Honoré, Saint-Fulgence et Petit-Saguenay.

La MRC du Fjord-du-Saguenay rassemble plusieurs municipalités aux profils différents regroupées en deux zones géographiques distinctes, la couronne nord et le Bas-Saguenay, de chaque côté de la rivière Saguenay. Les municipalités de la MRC se trouvent à proximité de Jonquière et de Chicoutimi, qui sont des pôles d'attraction importants pour l'emploi, les services et le magasinage. Le vaste territoire de la MRC abrite trois parcs nationaux, soit le parc national des Monts-Valin, le parc national du Fjord-du-Saguenay et le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

La MRC du Fjord-du-Saguenay fait partie du 2^e quintile selon l'indice de vitalité économique des territoires^a. De ce point de vue, elle a la situation la plus favorable parmi les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour les personnes seules et les couples avec deux enfants, c'est à Petit-Saguenay que le revenu viable est le plus bas et à Saint-Fulgence qu'il est le plus élevé. Pour les familles monoparentales, c'est à Saint-Honoré que le revenu viable est le plus bas^b.

a L'indice de vitalité économique des territoires représente la synthèse de 3 indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans. ISQ, *Indice de vitalité économique des territoires*, 2025, statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires.

b Dans les tableaux du portrait socioéconomique, les municipalités pour lesquelles le revenu viable a été calculé sont identifiées par les lignes grisées.

TABLEAU 31

Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Le Fjord-du-Saguenay

	Population	Variation 2001-2026
Saint-Honoré	6 989	45 %
Saint-Ambroise	4 212	16 %
Saint-David-de-Falardeau	3 131	30 %
Saint-Fulgence	2 206	8 %
Larouche	1 737	61 %
L'Anse-Saint-Jean	1 296	7 %
Saint-Félix-d'Otis	1 206	49 %
Bégin	883	-6 %
Saint-Charles-de-Bourget	862	20 %
Ferland-et-Boilleau	725	13 %
Petit-Saguenay	622	-30 %
Sainte-Rose-du-Nord	501	20 %
Rivière-Éternité	445	-24 %
Le Fjord-du-Saguenay	24 905	23 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	286 441	1 %
Québec	9 033 887	22 %

SOURCE : ISQ, *Population et structure par âge et genre*.

5.1 Portrait socioéconomique de la MRC du Fjord-du-Saguenay

5.1.1 Démographie

La MRC du Fjord-du-Saguenay comprend 13 municipalités dont plusieurs sont non contiguës, séparées soit par la ville de Saguenay ou par la rivière Saguenay. Les municipalités les plus peuplées se trouvent sur la rive nord du Saguenay, à proximité de la ville du même nom. Les localités situées sur la rive sud de la rivière Saguenay se trouvent à l'est de la ville de Saguenay, le long des routes 170 et 381 menant vers Charlevoix.

Le Fjord-du-Saguenay est la seule MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui a connu une véritable croissance, alors que la population des autres territoires de la région est restée stable ou a décliné. La croissance démographique de la MRC a même dépassé celle de l'ensemble du Québec, comme on le voit au tableau 31. Or, un regard attentif à la variation de la population montre des différences considérables selon les municipalités.

De manière générale, la croissance s'est surtout concentrée dans les municipalités qui étaient déjà parmi les plus peuplées. À elles seules, Saint-Honoré, Saint-Ambroise et Saint-David-de-Falardeau (les trois plus grandes villes de la MRC et celles ayant connu la plus forte croissance en chiffres absolus) ont absorbé près de 75 % de la croissance démographique. Larouche et Saint-Félix-d'Otis ont aussi connu une croissance exceptionnelle. Un coup d'œil à la géographie de la MRC permet de voir que les municipalités dont la croissance est forte sont celles qui jouxtent la ville de Saguenay. Il semble donc qu'on assiste à un phénomène d'étalement urbain.

À l'inverse, certaines municipalités plus éloignées de Saguenay ont connu une forte décroissance (Rivière-Éternité et Petit-Saguenay) ou une croissance modeste (L'Anse-Saint-Jean).

Le tableau 32 indique que la proportion d'enfants dans la MRC est légèrement plus élevée que la moyenne régionale et québécoise. Cela dit, on constate des différences importantes entre les municipalités. Le pourcentage d'enfants est plus élevé que la moyenne de la MRC à Saint-Honoré, Saint-Ambroise, Bégin et Ferland-et-Boilleau. Ce taux est particulièrement bas à Saint-Félix-d'Otis, Petit-Saguenay et Rivière-Éternité.

Le pourcentage de personnes âgées dans la MRC est légèrement supérieur à la moyenne québécoise, mais inférieur à la moyenne régionale. C'est à Saint-Honoré

TABLEAU 32

Proportion d'enfants et de personnes âgées par municipalité (%), Le Fjord-du-Saguenay, 2021

	Moins de 15 ans	65 ans et plus	Âge moyen
Saint-Honoré	21	17	39
Saint-Ambroise	18	21	43
Saint-David-de-Falardeau	14	24	47
Saint-Fulgence	16	26	46
Larouche	17	18	42
L'Anse-Saint-Jean	13	32	50
Saint-Félix-d'Otis	11	26	49
Bégin	18	22	44
Saint-Charles-de-Bourget	16	22	45
Ferland-et-Boilleau	20	19	42
Petit-Saguenay	9	36	53
Sainte-Rose-du-Nord	13	32	50
Rivière-Éternité	8	27	50
Le Fjord-du-Saguenay*	17	22	44
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	25	45
Québec	16	21	43

* Étant donné que les données des profils de recensement de Statistique Canada combinent la ville de Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay sous la division de recensement « Le-Saguenay-et-son-Fjord », nous avons effectué un achat de données auprès de Statistique Canada pour obtenir les données propres à la MRC du Fjord-du-Saguenay.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

et à Larouche que ce taux est le plus bas. Il est nettement plus élevé que la moyenne régionale à L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Sainte-Rose-du-Nord.

Ces trois municipalités, ainsi que Rivière-Éternité, sont aussi celles où l'âge moyen est le plus élevé. L'âge moyen de la MRC est à mi-chemin entre la moyenne québécoise et la moyenne régionale. Saint-Honoré, Larouche et Ferland-et-Boilleau sont les municipalités où l'âge moyen est le plus bas.

5.1.2 Faible revenu

Le tableau 33 indique que le taux de faible revenu du Fjord-du-Saguenay est légèrement inférieur à la moyenne régionale et québécoise. Plusieurs municipalités se situent très près de la moyenne de la MRC.

TABLERAU 33

Taux de faible revenu (MFR-50)* par localité et par groupe d'âge (%) dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, 2021*

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Saint-Honoré	7	5	21
Saint-Ambroise	11	8	25
Saint-David-de-Falardeau	11	7	18
Saint-Fulgence	12	8	22
Larouche	8	5	20
L'Anse-Saint-Jean	14	7	26
Saint-Félix-d'Otis	10	5	21
Bégin	16	11	31
Saint-Charles-de-Bourget	11	10	20
Ferland-et-Boilleau	11	6	35
Petit-Saguenay	26	15	45
Sainte-Rose-du-Nord	18	12	24
Rivière-Éternité	12	6	32
Le Fjord-du-Saguenay	11	7	24
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12	9	22
Québec	12	10	20

* Pour une description de la MFR-50, voir la première note du tableau 3.

** Il est probable que les taux de faible revenu soient aujourd'hui supérieurs, compte tenu notamment de la fin des programmes de soutien au revenu instaurés pendant la pandémie, qui avaient cours au moment du dernier recensement. Pour plus de détails à ce sujet, voir la deuxième note du tableau 3.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Saint-Honoré et Larouche ont un taux de faible revenu nettement plus bas que la moyenne de la MRC. Bégin, Petit-Saguenay et Sainte-Rose-du-Nord ont un taux de faible revenu particulièrement élevé.

Le portrait est similaire en ce qui concerne le faible revenu chez les personnes de 18 à 64 ans. Leur taux de faible revenu est inférieur à la moyenne régionale et québécoise. Saint-Honoré, Larouche et Saint-Félix-d'Otis apparaissent comme les endroits où ce taux est le plus

TABLERAU 34

Différents indicateurs de l'emploi* (%) par localité du Fjord-du-Saguenay, 2021

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi
Saint-Honoré	62,8	4,9	20,1
Saint-Ambroise	59,4	4,3	19,6
Saint-David-de-Falardeau	49,1	9,4	18,1
Saint-Fulgence	53,8	7,0	16,4
Larouche	60,2	3,6	14,5
L'Anse-Saint-Jean	42,9	13,0	22,0
Saint-Félix-d'Otis	49,7	8,3	20,0
Bégin	53,5	6,2	24,6
Saint-Charles-de-Bourget	55,6	8,6	25,6
Ferland-et-Boilleau	53,2	7,4	20,2
Petit-Saguenay	41,2	14,5	21,1
Sainte-Rose-du-Nord	33,8	16,1	17,1
Rivière-Éternité	51,4	9,5	27,0
Le Fjord-du-Saguenay	55,3	6,8	19,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55,9	5,9	15,7
Québec	59,3	7,6	12,1

* Pour une définition des indicateurs utilisés, voir la note du tableau 4 (p. 25).

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

bas, tandis que Bégin, Petit-Saguenay et Sainte-Rose-du-Nord sont ceux où ce taux est le plus haut.

Chez les personnes âgées, le taux de faible revenu dans la MRC est plus élevé que la moyenne régionale et québécoise. C'est à Saint-David-de-Falardeau, puis à Saint-Honoré, que le taux de faible revenu des 65 ans et plus est le plus bas. À Bégin, Ferland-et-Boilleau et Rivière-Éternité, environ le tiers des personnes âgées sont en situation de faible revenu. À Petit-Saguenay, cette proportion s'élève à la moitié de la population de 65 ans et plus.

5.1.3 Marché du travail

D'après le tableau 34, le taux d'emploi dans la MRC est inférieur à la moyenne québécoise, mais très proche de la moyenne régionale. Saint-Honoré et

Larouche dépassent cependant la moyenne québécoise. L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Sainte-Rose-du-Nord affichent un taux d'emploi particulièrement bas qui s'explique en partie par la forte proportion de personnes âgées dans ces municipalités.

Bien que le Fjord-du-Saguenay ait un taux de chômage sous la moyenne québécoise, la situation varie beaucoup selon les municipalités. À Saint-Honoré, Saint-Ambroise et Larouche, le taux de chômage est particulièrement bas, tandis qu'il est beaucoup plus élevé que la moyenne à L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Sainte-Rose-du-Nord.

Le portrait est un peu différent en ce qui concerne le pourcentage de bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi. La moyenne de la MRC est supérieure aux moyennes régionale et québécoise. Larouche et

TABLEAU 35

Différents indicateurs du logement (%) par localité du Fjord-du-Saguenay, 2021

	Propriétaires	Locataires	Logements nécessitant des réparations majeures	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Saint-Honoré	83,4	16,6	4,9	8,5
Saint-Ambroise	79,7	20,3	4,4	6,8
Saint-David-de-Falardeau	85,9	14,1	4,3	8,1
Saint-Fulgence	80,5	18,9	4,3	4,9
Larouche	82,7	17,3	5,8	8,7
L'Anse-Saint-Jean	79,0	21,8	4,0	5,7
Saint-Félix-d'Otis	86,4	13,6	11,8	n. d.
Bégin	88,3	13,0	5,2	11,8
Saint-Charles-de-Bourget	86,9	14,7	5,9	12,1
Ferland-et-Boilleau	88,5	13,5	7,7	n. d.
Petit-Saguenay	83,6	16,4	4,9	7,0
Sainte-Rose-du-Nord	81,0	16,7	9,5	n. d.
Rivière-Éternité	85,4	14,6	9,8	n. d.
Le Fjord-du-Saguenay	83,1	16,9	5,2	6,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	67,8	32,2	5,0	10,7
Québec	59,9	39,9	6,3	16,1

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

Saint-Fulgence ont le taux le plus bas. À Bégin, Saint-Charles-de-Bourget et Rivière-Éternité, environ le quart des personnes en âge de travailler ont bénéficié de prestations d'assurance-emploi.

5.1.4 Logement

Au tableau 35, on peut voir que Le Fjord-du-Saguenay a un taux de propriétaires plus élevé que la moyenne régionale et québécoise. Il s'agit de la MRC où ce taux est le plus élevé. On peut sans doute attribuer ce résultat en partie à l'absence de pôle urbain d'importance dans cette MRC, étant donné son caractère périurbain dû à sa proximité avec la ville de Saguenay. Dans presque toutes les municipalités, plus de 80 % des ménages sont propriétaires. Le taux de propriétaires est particulièrement élevé à Ferland-et-Boilleau.

Le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures dans la MRC est légèrement inférieur à la moyenne québécoise et équivalent à la moyenne régionale. Toutefois, ce taux est bas dans les quatre municipalités les plus peuplées ainsi qu'à L'Anse-Saint-Jean et à Petit-Saguenay. Il est en revanche beaucoup plus élevé à Saint-Félix-d'Otis, Sainte-Rose-du-Nord et Rivière-Éternité.

Pour plusieurs municipalités, Statistique Canada ne fournit pas le pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger, vraisemblablement en raison de la confidentialité des données pour un petit nombre de personnes. On voit néanmoins que, pour la MRC, ce taux est nettement plus bas que la moyenne régionale et québécoise. Il est encore plus bas à Saint-Fulgence et à L'Anse-Saint-Jean. Il est cependant plus élevé que la moyenne régionale à Bégin et à Saint-Charles-de-Bourget.

5.2 Le revenu viable dans Le Fjord-du-Saguenay

Les tableaux 26, 27 et 28 présentent les composantes détaillées du revenu viable respectivement pour les personnes seules, les familles monoparentales et les couples avec enfants de Saint-Honoré, Saint-Fulgence et Petit-Saguenay.

Située à proximité de la ville de Saguenay, Saint-Honoré (6 989 habitant-e-s) a connu une croissance importante au cours des dernières années, notamment en raison de l'arrivée de familles relativement aisées dont les adultes travaillent à Chicoutimi. Cet afflux de

population a entraîné la construction de nouveaux développements résidentiels luxueux. Avec ses quelque 350 employé-e-s³⁸, la mine de niobium de Saint-Honoré est le plus gros employeur privé de la MRC du

TABLEAU 36

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, Le Fjord-du-Saguenay, 2026

	Saint-Honoré	Saint-Fulgence	Petit-Saguenay
Alimentation	7 512 \$	8 194 \$	8 019 \$
Panier à provisions nutritif et économique	5 991 \$	6 535 \$	6 395 \$
Ajustement niveau de vie	1 521 \$	1 659 \$	1 624 \$
Logement	9 338 \$	10 456 \$	6 307 \$
Loyer	8 384 \$	9 464 \$	5 595 \$
Pénalité de roulement	584 \$	672 \$	358 \$
Assurance locataire	370 \$	320 \$	353 \$
Transport	9 373 \$	9 373 \$	9 455 \$
Véhicule	8 763 \$	8 763 \$	8 845 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 217 \$	1 217 \$	1 217 \$
Autres nécessités	12 144 \$	12 747 \$	12 449 \$
Dépenses diverses et participation sociale	6 582 \$	7 096 \$	6 964 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	1 543 \$	1 631 \$	1 466 \$
Soins de santé non remboursés	2 081 \$	2 060 \$	2 125 \$
Soins dentaires	340 \$	320 \$	398 \$
Soins des yeux	224 \$	224 \$	210 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	41 665 \$	44 048 \$	39 571 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

TABLEAU 37

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, Le Fjord-du-Saguenay, 2026

	Saint-Honoré	Saint-Fulgence	Petit-Saguenay
Alimentation	10 443 \$	11 610 \$	11 060 \$
Panier à provisions nutritif et économique	7 547 \$	8 391 \$	7 993 \$
Ajustement niveau de vie	2 896 \$	3 220 \$	3 067 \$
Logement	9 875 \$	11 343 \$	12 894 \$
Loyer	8 913 \$	10 317 \$	10 072 \$
Pénalité de roulement	592 \$	706 \$	1 252 \$
Assurance locataire	370 \$	320 \$	1 570 \$
Transport	9 373 \$	9 373 \$	9 455 \$
Véhicule	8 763 \$	8 763 \$	8 845 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	1 721 \$	1 721 \$	1 721 \$
Autres nécessités	15 183 \$	16 198 \$	15 811 \$
Dépenses diverses et participation sociale	9 172 \$	10 052 \$	9 637 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	1 992 \$	2 127 \$	2 155 \$
Soins de santé non remboursés	3 146 \$	3 126 \$	3 190 \$
Soins dentaires	340 \$	320 \$	398 \$
Soins des yeux	224 \$	224 \$	210 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 582 \$	2 582 \$	2 582 \$
Frais de garde	4 055 \$	4 055 \$	4 055 \$
Frais de garde en CPE	2 490 \$	2 490 \$	2 490 \$
Frais de gardiennage	1 566 \$	1 566 \$	1 566 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	53 797 \$	57 426 \$	58 185 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

TABLEAU 38

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage deux adultes et de deux enfants, Le Fjord-du-Saguenay, 2026

	Saint-Honoré	Saint-Fulgence	Petit-Saguenay
Alimentation	18 812 \$	20 736 \$	20 163 \$
Panier à provisions nutritif et économique	13 960 \$	15 388 \$	14 963 \$
Ajustement niveau de vie	4 852 \$	5 348 \$	5 200 \$
Logement	16 290 \$	14 567 \$	12 843 \$
Loyer	14 873 \$	13 325 \$	10 072 \$
Pénalité de roulement	1 047 \$	921 \$	1 201 \$
Assurance locataire	370 \$	320 \$	1 570 \$
Transport	17 011 \$	17 011 \$	17 133 \$
Véhicule	16 401 \$	16 401 \$	16 523 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$
Vêtements	2 434 \$	2 434 \$	2 434 \$
Autres nécessités	23 793 \$	25 306 \$	24 778 \$
Dépenses diverses et participation sociale	16 020 \$	17 470 \$	17 038 \$
Téléphone	966 \$	966 \$	966 \$
Internet et câblodiffuseur	1 559 \$	1 559 \$	1 559 \$
Épargne et éducation	1 977 \$	1 977 \$	1 977 \$
Fonds d'urgence	3 271 \$	3 333 \$	3 238 \$
Soins de santé non remboursés	4 216 \$	4 175 \$	4 304 \$
Soins dentaires	680 \$	639 \$	796 \$
Soins des yeux	373 \$	373 \$	345 \$
Autres soins de santé physique et mentale	3 163 \$	3 163 \$	3 163 \$
Frais de garde	5 762 \$	5 762 \$	5 762 \$
Frais de garde en CPE	4 979 \$	4 979 \$	4 979 \$
Frais de gardiennage	783 \$	783 \$	783 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	88 318 \$	89 991 \$	87 417 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

Fjord-du-Saguenay^a. Saint-Honoré abrite aussi un aéroport utilisé pour les vols nolisés, ainsi qu'une école aéronautique privée offrant une formation en pilotage en collaboration avec le cégep de Chicoutimi. Pour une personne seule, le revenu viable à Saint-Honoré est de 41 665 \$. Les personnes seules représentent 23 % des ménages, le taux le plus bas parmi les 15 municipalités étudiées. Le revenu viable des familles monoparentales (8 % des ménages) est de 53 797 \$. Il atteint 88 318 \$ pour les familles de quatre personnes. Les couples avec enfants représentent 32 % des ménages, le taux le plus élevé parmi les 15 localités étudiées.

Autrefois orientée vers l'industrie forestière, Saint-Fulgence (2 206 habitant-e-s) ne compte plus beaucoup d'emplois liés à ce secteur depuis la fermeture de la scierie au début des années 2010. Son économie tourne en partie autour de l'agriculture et du tourisme de plein air. La municipalité est notamment la porte d'entrée du parc national des Monts-Valin et un haut lieu du tourisme ornithologique en raison du refuge faunique des Battures, situé sur son territoire. Une forte proportion des résident-e-s de Saint-Fulgence travaillent à Chicoutimi, à une vingtaine de minutes de voiture. Pour les personnes seules, qui représentent 28 % des ménages, le revenu viable y est de 44 048 \$. Il est de 57 426 \$ pour les familles monoparentales (8 % des ménages) et de 89 991 \$ pour les couples avec enfants (21 % des ménages).

Sise sur la rive sud de la rivière Saguenay, Petit-Saguenay (622 habitant-e-s) est la localité la plus à l'est de la MRC. Elle connaît une activité touristique importante, générée entre autres par le centre de villégiature Village vacances Petit-Saguenay et quatre festivals. On y trouve plusieurs entreprises agricoles familiales. Un bon nombre d'artisan-e-s (forgeron, joaillerie, poterie, vêtements recyclés, etc.) se sont également réuni-e-s dans un bâtiment commun. La scierie locale était le principal employeur de la municipalité. Elle a fermé ses portes à l'automne 2025, entraînant la disparition de plus d'une vingtaine d'emplois. À Petit-Saguenay, le revenu viable est de 39 571 \$ pour les personnes seules (36 % des ménages), 58 185 \$ pour les familles monoparentales

(5 % des ménages) et 87 417 \$ pour les couples avec enfants (18 % des ménages).

5.2.1 Alimentation

Pour Saint-Honoré et Saint-Fulgence, étant donné leur proximité avec Chicoutimi, le coût de l'alimentation a été calculé en faisant la moyenne des prix de l'épicerie locale et des épiceries de la ville de Saguenay, établis dans la plus récente publication sur le revenu viable dans les grands centres³⁹. En effet, les personnes rencontrées soulignent que les résident-e-s de ces deux villes font une part importante de leurs achats à Chicoutimi. Cela contribue donc à faire baisser le coût de l'alimentation^b.

Bien que les petites épiceries aient souvent des prix plus élevés en raison de volumes d'achat plus faibles et d'autres contraintes, comme le coût du transport, elles jouent un rôle social important dans la communauté et représentent un service essentiel pour l'accès à l'alimentation, par exemple pour les personnes non motorisées ou pour des achats non planifiés. À Petit-Saguenay, la communauté s'est mobilisée pour que l'épicerie coopérative reste ouverte. La municipalité contribue partiellement à son financement.

5.2.2 Logement

Petit-Saguenay est la municipalité où le coût du logement est le moins élevé pour les personnes seules parmi les 15 municipalités étudiées. Toutefois, pour les familles monoparentales et les familles de quatre personnes, l'inclusion de frais hypothécaires et d'assurances associés à la possession d'une maison^c fait monter le coût du logement. Pour les familles de quatre personnes, celui-ci reste néanmoins bien inférieur au coût des 5 ½ à Saint-Honoré et Saint-Fulgence. À Petit-Saguenay, la proportion importante de résidences secondaires⁴⁰ et la présence de plateformes de location touristique contribuent considérablement à la hausse du coût du logement, d'après les intervenant-e-s rencontré-e-s. Ces deux phénomènes sont moins présents à Saint-Honoré et à Saint-Fulgence.

a Le niobium est un métal utilisé dans les alliages, notamment pour alléger les matériaux et augmenter leur résistance mécanique. La mine de Saint-Honoré est une des trois seules mines de niobium en exploitation dans le monde, les deux autres étant situées au Brésil. Elle extrait 10 % du niobium mondial. TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION MINIÈRE (TRCM) DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, Niobium : production et exploration, fiche d'information minérale n° 1, septembre 2020.

b Voir la section 2.2.1 pour une explication des facteurs qui expliquent que les grandes surfaces – et a fortiori les enseignes dites économiques – offrent généralement des prix plus bas.

c Voir les explications méthodologiques à la section 1.3.

La SCHL ne fournit malheureusement pas de données sur le coût du logement à Saint-Honoré pour les années précédant 2025. Il n'est donc pas possible de mesurer avec précision l'augmentation du coût du logement. D'après les intervenant-e-s rencontré-e-s, l'arrivée de nouvelles familles dans les dernières années a contribué à la hausse du marché locatif.

Pour Saint-Fulgence, en l'absence de données plus précises, nous avons utilisé les données de la SCHL pour la zone « Saguenay – Secteur Nord », qui comprend aussi Chicoutimi-Nord, Saint-Honoré, Sainte-Rose-du-Nord, Saint-David-de-Falardeau et Bégin. Bien que Saint-Fulgence soit très près de Chicoutimi, sa croissance a été limitée par des contraintes territoriales (zonage agricole et zones à risques d'éboulement et de glissement de terrain, notamment).

De manière générale, d'après les acteurs et actrices du milieu, la MRC du Fjord-du-Saguenay fait face à un manque criant de logements locatifs. Les logements locatifs disponibles sont loués rapidement. Le manque de logements adaptés à leur situation pousse plusieurs personnes âgées à quitter leur communauté pour s'établir à Saguenay⁴¹. Dans les municipalités touristiques comme Petit-Saguenay, la fluctuation de la demande crée une pénurie de logements pendant la saison haute, ce qui nuit à l'attraction de la main-d'œuvre⁴².

5.2.3 Transport

Saint-Honoré et Saint-Fulgence sont intégrés au réseau de transport en commun de la Société de transport du Saguenay (STS). Il existe donc quelques trajets quotidiens du lundi au vendredi⁴³. Toutefois, aucun service n'est offert les soirs et les fins de semaine. D'après les intervenant-e-s rencontré-e-s, le transport en commun est méconnu et sous-utilisé.

Contrairement au Domaine-du-Roy et à Maria-Chapdelaine, Le Fjord-du-Saguenay ne dispose pas d'un service de transport en commun à l'échelle de la MRC. Le territoire fragmenté de la MRC rend difficile l'implantation d'un tel service.

Saint-Fulgence et Petit-Saguenay possèdent des voitures électriques et offrent à leurs résident-e-s la possibilité de les louer lorsqu'elles ne sont pas utilisées par les employé-e-s de la municipalité. À Petit-Saguenay, ce service est très utilisé et permet à certaines familles avec enfants de vivre avec une seule voiture. Petit-Saguenay met aussi à la disposition de ses résident-e-s des vélos électriques disponibles gratuitement pour des périodes de deux heures.

L'extension de ce type d'initiatives et la mise en place d'un système de transport en commun développé pourraient éventuellement rendre l'option de se passer de voiture plus attrayante. Pour le moment, nous incluons au calcul au moins une voiture pour tous les types de ménages et une seconde voiture pour les couples avec enfants dans toutes les municipalités.

5.2.4 Services de garde

Le ministère de la Famille divise les villes et villages de la MRC du Fjord-du-Saguenay entre deux territoires correspondant, d'une part, à La Baie (ville de Saguenay) et aux localités situées au sud de la rivière Saguenay et, d'autre part, à Chicoutimi, Jonquière, Larouche et aux localités situées au nord de la rivière Saguenay. Selon les plus récentes données du ministère, le taux de couverture des services de garde dans ces deux territoires est respectivement de 99 % et de 101 %⁴⁴. Il y aurait un surplus de places à Saint-Honoré.

5.2.5 Analyse des résultats

Le tableau 39 permet de voir comment le revenu médian après impôt des différents types de ménages (tiré du recensement 2021 de Statistique Canada et ajusté à l'inflation) se compare au revenu viable dans chaque municipalité. Lorsque le ratio RM/RV est en dessous de 100 %, cela signifie que plus de la moitié des ménages concernés n'atteignent pas le revenu viable.

Grâce à un revenu médian relativement élevé, plus de la moitié des ménages composés d'une personne seule dépassent le revenu viable à Saint-Honoré, alors que le revenu médian des personnes seules est en dessous du revenu viable dans la grande majorité des municipalités étudiées. À Petit-Saguenay, malgré un revenu viable plus bas qu'ailleurs, le revenu médian des personnes seules correspond à seulement 75 % du revenu viable. Pour ce type de ménage, il s'agit du ratio le plus défavorable parmi les 15 municipalités étudiées.

Comme ailleurs, le revenu médian des parents dépasse le revenu viable dans tous les scénarios analysés. On constate toutefois que, pour les familles monoparentales, le ratio est plus avantageux à Saint-Honoré qu'à Saint-Fulgence, alors que c'est l'inverse pour les couples avec enfants.

En utilisant la même méthode qu'au tableau précédent pour comparer le revenu médian des hommes et des femmes au revenu viable, on peut prendre la mesure des inégalités hommes-femmes dans la région. Dans la

TABLEAU 39

Revenu médian par rapport au revenu viable, Le Fjord-du-Saguenay, 2026

		Saint-Honoré	Saint-Fulgence	Petit-Saguenay
Personnes seules	Revenu médian	46 024 \$	42 065 \$	29 693 \$
	Revenu viable	41 665 \$	44 048 \$	39 571 \$
	Ratio RM/RV	110 %	95 %	75 %
Familles monoparentales	Revenu médian	75 717 \$	73 737 \$	nd
	Revenu viable	53 797 \$	57 426 \$	58 185 \$
	Ratio RM/RV	141 %	128 %	-
Couples avec enfants	Revenu médian	143 515 \$	148 464 \$	128 669 \$
	Revenu viable	88 318 \$	89 991 \$	87 417 \$
	Ratio RM/RV	162 %	165 %	147 %

SOURCES : STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Calculs de l'IRIS.

TABLEAU 40

Revenu médian des hommes et des femmes par rapport au revenu viable des personnes seules, Le Fjord-du-Saguenay, 2026

	Saint-Honoré	Saint-Fulgence	Petit-Saguenay
Revenu médian des hommes	56 416 \$	47 508 \$	39 343 \$
Ratio RM/RV – hommes	135 %	108 %	99 %
Revenu médian des femmes	41 075 \$	34 642 \$	29 198 \$
Ratio RM/RV – femmes	99 %	79 %	74 %

SOURCES : STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Calculs de l'IRIS

plupart des municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le revenu médian des hommes dépasse substantiellement le revenu viable. Petit-Saguenay est la seule municipalité où le revenu médian des hommes est inférieur au revenu viable. Parmi les 15 municipalités étudiées, Saint-Honoré est à l'inverse celle où le revenu médian des hommes dépasse le plus le revenu viable.

Saint-Honoré est aussi une des seules municipalités de la région – avec Saint-Prime et Roberval – où le revenu médian des femmes atteint le revenu viable. À l'opposé, Petit-Saguenay est – avec Saint-Ludger-de-Milot – l'endroit où le ratio RM/RV des femmes est le plus bas. Ces données montrent à quel point les écarts entre les municipalités de la MRC sont importants. Il importe tout de

même de souligner que la situation des femmes est moins bonne que celle des hommes dans toutes les municipalités étudiées.

CHAPITRE 6

Comparaisons régionales

Comme on l’a vu, chacun des territoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean a ses particularités. L’économie de la région est diversifiée et, comme c’est le cas pour l’ensemble du Québec, une part prépondérante des emplois sont liés au secteur des services. Les secteurs primaire (agriculture et exploitation des ressources naturelles) et secondaire (fabrication et transformation) y sont toutefois plus présents que dans le reste du Québec⁴⁵. Malgré ses difficultés, l’industrie forestière y joue un rôle important, particulièrement dans le nord de la région. L’industrie de l’aluminium y occupe aussi une place importante. À la fin des années 1990, la région affichait un fort taux de chômage qui a contribué à l’exode de plusieurs milliers d’habitant-e-s⁴⁶. Aujourd’hui, le chômage a considérablement diminué. La région se retrouve maintenant en pénurie de main-d’œuvre qualifiée, une situation «davantage attribuable au vieillissement de la population qu’à la création d’emplois⁴⁷».

6.1 Portrait socioéconomique du Saguenay–Lac-Saint-Jean

6.1.1 Démographie

Onzième région la plus peuplée du Québec, derrière la Mauricie et devant le Centre-du-Québec⁴⁸, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se divise entre quatre MRC et l’agglomération de Saguenay. Considérée administrativement comme un territoire équivalent à une MRC, Saguenay regroupe plus de la moitié de la population de la région. Lac-Saint-Jean-Est se classe au deuxième rang des territoires les plus peuplés, entre autres parce qu’on y trouve Alma, la deuxième ville en importance de la région. Les trois autres MRC représentent chacune environ 10 % de la population de la région.

Le tableau 41 montre l’évolution de la population de la région depuis le début des années 2000. On peut y voir que celle-ci est restée stable, alors que la population du Québec augmentait de manière importante. Seule la MRC du Fjord-du-Saguenay a connu une hausse démographique importante, alimentée par la croissance des

ville en banlieue de la Ville de Saguenay, comme on l’a vu au chapitre précédent. La population de Lac-Saint-Jean-Est est restée similaire, tandis que celle du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine a décliné. Cela reflète une tendance observée ailleurs au Québec, selon laquelle les territoires plus éloignés des zones métropolitaines connaissent généralement une croissance plus faible ou une décroissance⁴⁹.

Le tableau 42 montre que la proportion d’enfants dans la région est légèrement inférieure à la moyenne québécoise. Le taux de personnes de moins de 15 ans diffère peu d’une MRC à l’autre, quoiqu’il soit un peu plus élevé dans Le Fjord-du-Saguenay.

On observe davantage de variation en ce qui concerne le pourcentage de personnes âgées. Celui-ci est plus élevé que la moyenne québécoise dans toutes les MRC. Le Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine comptent la plus forte proportion de personnes de 65 ans ou plus, tandis que Le Fjord-du-Saguenay compte la proportion la plus basse.

À l’échelle régionale, l’âge moyen est un peu plus élevé que pour l’ensemble du Québec. D’une MRC à l’autre, on constate peu de variation, bien que l’âge moyen soit un peu

TABLEAU 41
Population (2026) et variation de la population (2001-2026), Le Fjord-du-Saguenay

	Population	Variation 2001-2026
Le Domaine-du-Roy	29 316	-7 %
Maria-Chapdelaine	24 316	-11 %
Lac-Saint-Jean-Est	53 866	2 %
Le Fjord-du-Saguenay	24 905	23 %
Saguenay	151 946	1 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	286 441	1 %
Québec	9 033 887	22 %

SOURCE : ISQ, Population et structure par âge et genre.

TABLEAU 42

Proportion d'enfants et de personnes âgées par MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021

	Moins de 15 ans (%)	65 ans et plus (%)	Âge moyen
Le Domaine-du-Roy	15	27	46
Maria-Chapdelaine	16	27	46
Lac-Saint-Jean-Est	16	24	45
Le Fjord-du-Saguenay	17	22	44
Saguenay	15	25	45
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	25	45
Québec	16	21	43

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

plus bas dans Le Fjord-du-Saguenay et un peu plus haut dans Le Domaine-du-Roy et dans Maria-Chapdelaine.

6.1.2 Faible revenu

Le tableau 43 permet de voir que le taux de faible revenu de l'ensemble de la population au Saguenay–Lac-Saint-Jean est semblable à celui de l'ensemble du Québec. Toutefois, il est un peu plus bas au Fjord-du-Saguenay et un peu plus élevé dans Maria-Chapdelaine.

Pour les personnes de 18 à 64 ans, la moyenne régionale est légèrement inférieure à la moyenne québécoise. Là encore, c'est dans la MRC du Fjord-du-Saguenay que ce taux est le plus bas. C'est cependant à Saguenay qu'il est le plus élevé.

Chez les personnes âgées, le taux de faible revenu pour l'ensemble de la région est supérieur à la moyenne québécoise. À Saguenay, ce taux est plus bas que dans les autres MRC et identique à la moyenne québécoise. C'est dans Maria-Chapdelaine que ce taux est le plus élevé.

6.1.3 Marché du travail

Le tableau 44 montre que le taux d'emploi du Saguenay–Lac-Saint-Jean est un peu plus bas que la moyenne québécoise. Il est légèrement plus élevé que la moyenne régionale à Lac-Saint-Jean-Est et à Saguenay. La MRC du Domaine-du-Roy a le taux d'emploi le plus bas.

Le taux de chômage du Saguenay–Lac-Saint-Jean est inférieur à la moyenne québécoise. On voit cependant

TABLEAU 43

Taux de faible revenu (MFR-50)* (%) par localité et par groupe d'âge selon la MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021, 2021

	Ensemble de la population	18-64 ans	65 ans et plus
Le Domaine-du-Roy	13	9	26
Maria-Chapdelaine	14	9	28
Lac-Saint-Jean-Est	12	9	23
Le Fjord-du-Saguenay	11	7	24
Saguenay	12	10	20
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12	9	22
Québec	12	10	20

* Pour une description de la MFR-50, voir la première note du tableau 3.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

TABLEAU 44

Différents indicateurs de l'emploi* (%) par MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi
Le Domaine-du-Roy	52,8	7,1	16,8
Maria-Chapdelaine	54,4	6,9	18,5
Lac-Saint-Jean-Est	56,5	5,5	17,7
Le Fjord-du-Saguenay	55,3	6,8	19,3
Saguenay	56,6	5,5	13,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	55,9	5,9	15,7
Québec	59,3	7,6	12,1

* Pour une définition des indicateurs utilisés, voir la note du tableau 4 (p. 25).

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

TABLEAU 45

Différents indicateurs du logement (%) par MRC, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2021

	Propriétaires	Locataires	Logements nécessitant des réparations majeures	Ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger
Le Domaine-du-Roy	72,9	26,6	5,8	9,1
Maria-Chapdelaine	73,7	26,2	4,9	7,9
Lac-Saint-Jean-Est	72,2	27,8	5,3	9,9
Le Fjord-du-Saguenay	83,1	16,9	5,2	6,6
Saguenay	61,9	38,1	4,7	12,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	67,8	32,2	5,0	10,7
Québec	59,9	39,9	6,3	16,1

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

que les deux MRC les plus urbaines – Saguenay et Lac-Saint-Jean-Est – affichent un taux de chômage plus bas que les trois autres MRC.

Le pourcentage de bénéficiaires de prestations de l'assurance-emploi est nettement plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec. On peut constater que Saguenay est la MRC où ce taux est le plus faible, tandis que Maria-Chapdelaine et Le Fjord-du-Saguenay sont les MRC où il est le plus élevé.

6.1.4 Logement

Sans surprise, le tableau 45 indique que le taux de propriétaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus élevé que celui de l'ensemble du Québec, puisqu'une grande part de la population du Québec se concentre dans les grandes villes, qui ont généralement une plus forte proportion de locataires, alors que la région compte beaucoup de plus petites municipalités. C'est d'ailleurs dans la ville de Saguenay que la proportion de propriétaires est la plus basse, presque égale à la moyenne québécoise. À l'inverse, Le Fjord-du-Saguenay a le plus haut taux de propriétaires.

Dans la région, le taux de logements nécessitant des réparations majeures est un peu plus bas que la moyenne québécoise. Saguenay est la MRC où ce taux est le plus faible, tandis que Le Domaine-du-Roy est celle où ce taux est le plus élevé.

Toutes les MRC de la région ont un taux de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu à se loger bien inférieur à la moyenne québécoise. Cependant, on

observe des disparités importantes entre les MRC. Ce taux est plus élevé que la moyenne régionale à Saguenay, tandis qu'il est nettement plus bas que la moyenne régionale dans Le Fjord-du-Saguenay.

6.2 Le revenu viable dans la région

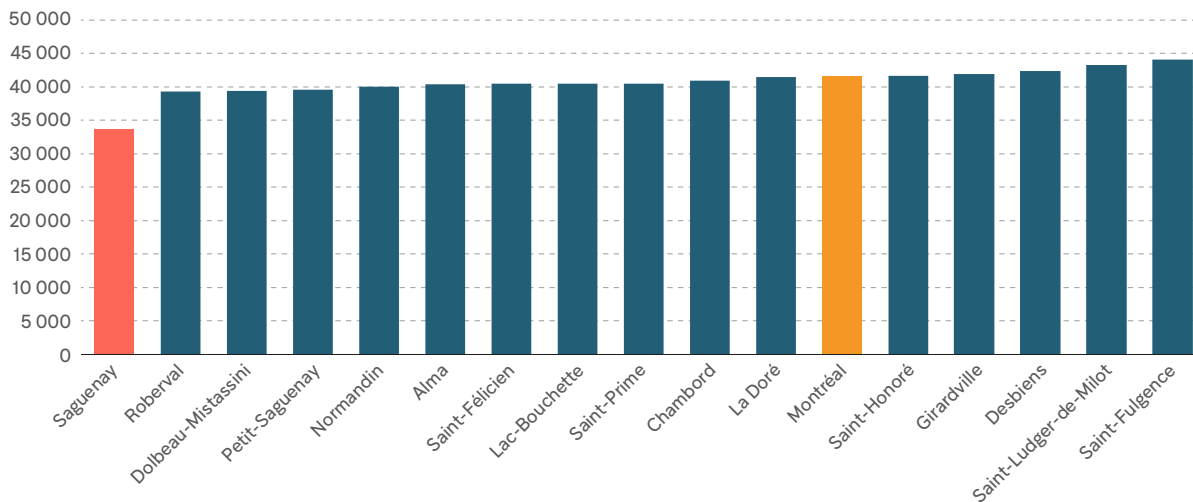
Les graphiques suivants présentent le revenu viable pour l'ensemble des 15 municipalités étudiées. À des fins de comparaison, nous avons aussi inclus le revenu viable pour Montréal et pour la ville de Saguenay.

Pour les personnes seules, le revenu varie de 39 289 \$ (Roberval) à 44 048 \$ (Saint-Fulgence). À titre comparatif, il est de 33 721 \$ à Saguenay et de 41 585 \$ à Montréal. En moyenne, le revenu viable des 15 autres municipalités de la région est donc supérieur de 22 % à celui de Saguenay. Cet écart s'explique principalement par l'attribution d'une voiture aux personnes seules des 15 municipalités, alors qu'on présume qu'une personne seule de Saguenay peut atteindre le revenu viable en se déplaçant en transport en commun^a. En moyenne, le revenu viable des 15 municipalités est

^a Certains intervenant-e-s rencontré-e-s ont remis en question la fiabilité et l'efficacité du transport en commun offert par la Ville de Saguenay. Le choix méthodologique de ne pas inclure de voiture au calcul pour les personnes seules et d'en inclure une seule pour les ménages de deux adultes et deux enfants pourra être réévalué lors des prochaines mises à jour annuelles du revenu viable.

GRAPHIQUE 1

Revenu viable pour une personne seule, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2026



équivalent à celui de Montréal. Dans les municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme dans la plupart des régions rurales et périurbaines du Québec, le logement est beaucoup moins cher que dans la métropole, mais cet avantage comparatif est pratiquement annulé par la nécessité de posséder une voiture.

Pour les familles monoparentales, le revenu viable varie de 51 081 \$ (Normandin) à 61 418 \$ (Saint-Ludger-de-Milot). À titre de comparaison, il est de 58 078 \$ à Saguenay et de 55 820 \$ à Montréal. En moyenne, le revenu viable des 15 municipalités est inférieur de 3 % à celui de Saguenay, une différence principalement attribuable au coût du logement. Le revenu viable moyen des 15 municipalités est équivalent à celui de Montréal.

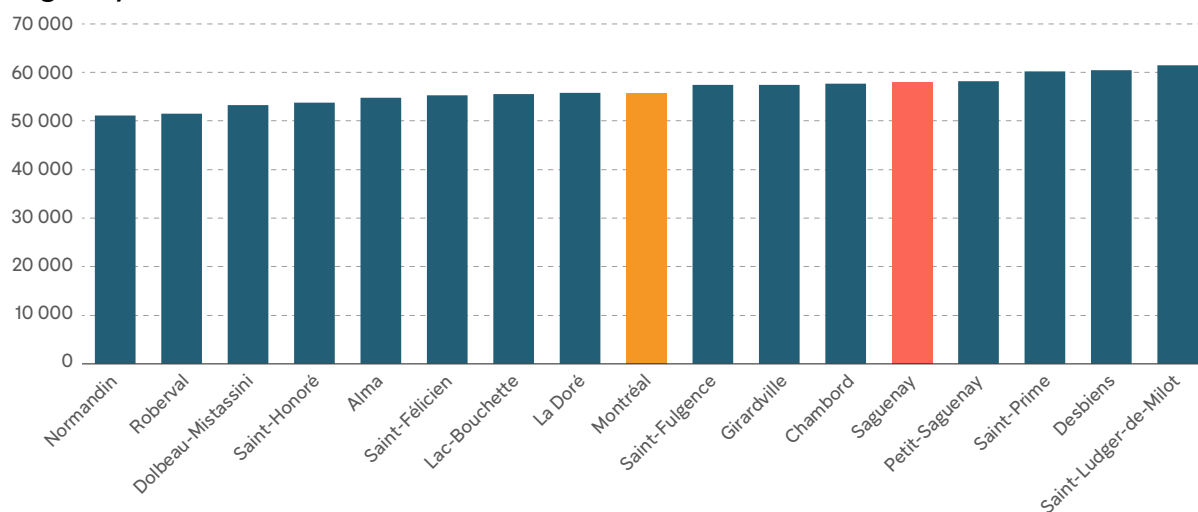
Pour les couples avec enfants, le revenu viable varie de 79 036 \$ (Roberval) à 90 919 \$ (Saint-Ludger-de-Milot). À titre comparatif, il est de 77 774 \$ à Saguenay et de 88 812 \$ à Montréal. Le revenu viable moyen des 15 municipalités est donc supérieur de 9 % à celui de Saguenay, une différence principalement attribuable au coût de la voiture additionnelle incluse dans le calcul pour les premières. En moyenne, pour les familles biparentales, le revenu viable des 15 municipalités est inférieur de 4 % à celui de Montréal.

Dans toutes les municipalités étudiées, le revenu médian des familles monoparentales et des couples avec enfants est supérieur au revenu viable. Pour les personnes seules, en revanche, le revenu médian est inférieur au revenu viable dans 9 des 15 municipalités, ce qui signifie que, dans ces villes et villages, plus de la moitié des personnes seules vivent en dessous du seuil nécessaire pour

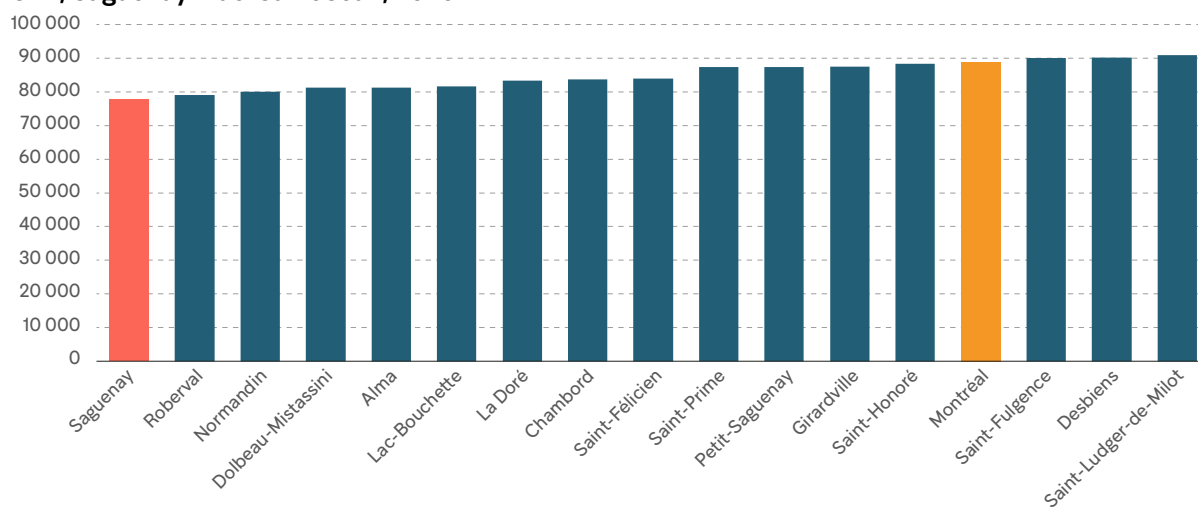
réellement sortir de la pauvreté. Le calcul du revenu viable met donc en lumière la précarité des personnes seules.

Il vient ainsi appuyer une impression largement partagée par les intervenant-e-s communautaires rencontré-e-s au cours de la recherche. Ceux-ci et celles-ci ont souligné que de plus en plus de personnes peinent à se sortir la tête hors de l'eau, ce qui entraîne une série de répercussions inquiétantes, dont une hausse de la détresse psychologique et de l'itinérance. Comme on l'a vu avec les données de la SCHL concernant la hausse des loyers – qui sous-estiment probablement l'ampleur du problème –, cette précarisation est alimentée par la crise du logement. Elle a aussi pour cause l'augmentation du coût des denrées alimentaires. Pris conjointement, ces deux facteurs ont contribué de manière importante à la hausse fulgurante du nombre de demandes d'aide alimentaire (+ 93 % depuis 2022) dans la région⁵⁰. Face à ces constats, il paraît de plus en plus urgent d'adopter des mesures structurantes de lutte contre la pauvreté et de renforcer le filet social en investissant massivement dans les services publics.

GRAPHIQUE 2

Revenu viable pour un ménage de deux personnes composé d'un-e adulte et d'un-e enfant en CPE, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2026


GRAPHIQUE 3

Revenu viable pour un ménage de quatre personnes composé de deux adultes et de deux enfants en CPE, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2026


Notes de fin de document

- 1 Eve-Lyne COUTURIER, *Le revenu viable en 2025 : le logement encore au cœur de la sortie de pauvreté*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), mai 2025, iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2025/04/ANNEXE_Revenu-viable-2025-WEB.pdf.
- 2 STATISTIQUE CANADA, « Dépenses des ménages selon le quintile de revenu du ménage, Canada, régions et provinces », www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301.
- 3 BENEVA, « Assurance habitation pour locataires », www.beneva.ca/fr/assurance-habitation/locataire (consulté le 3 juillet 2026); BENEVA, « Soumission rapide propriétaire », www3.beneva.ca/soumission-rapide/maison/one (consulté le 3 juillet 2026).
- 4 Julien ARSENAULT, « Recul des prix du pétrole : pas encore de répit pour les consommateurs », *La Presse*, 26 juin 2026.
- 5 BELL, « Forfaits Télé Fibe et Internet », www.bell.ca/Tele-Fibe/Forfaits-programmation (consulté le 3 juillet 2026).
- 6 MRC DU DOMAINE-DU-ROY, *Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire : fonds régions et ruralité*, 2026.
- 7 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Tableau. Répartition des effectifs étudiants inscrits dans le réseau collégial, selon l'organisme, au trimestre d'automne, pour l'année 2024-2025*, Demande d'accès à des documents administratifs, décembre 2025, cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/Acces-information/renponses-transmises/2026/Janvier-mars/25-703_Diffusion.pdf.
- 8 Ève BEAUREGARD, « Vague de fermetures d'épiceries au Saguenay–Lac-Saint-Jean », *TVA Nouvelles*, 7 août 2025, www.tvanouvelles.ca/2025/08/07/vague-de-fermetures-depiceries-au-saguenay-lac-saint-jean.
- 9 MRC DU DOMAINE-DU-ROY, *Politique territoriale de développement de la richesse sociale*, 2021, p. 22.
- 10 ACCÈS TRANSPORT DOMAINE-DU-ROY, « Transport collectif », accestransport.com/fr/transport_collectif/ (consulté le 27 juillet 2026).
- 11 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatifs à l'enfance », *Statistiques sur le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance*, www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-action-reseau-services-garde-statistiques.
- 12 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « Tableau de bord – Données au 31 mai 2026 : développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance », cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Developpement-places/TableauDeBord_mai-2026.pdf.
- 13 VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, « Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance », chapitre 4 du *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024*, mai 2024.
- 14 Sébastien BURDALSKI, *Note de recherche : un portrait socioéconomique et forestier de Saint-Michel-des-Saints — Lanaudière*, juillet 2026, irec.quebec.ca/publications/notes-de-recherche/un-portrait-de-saint-michel-des-saints.
- 15 MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, « Santé nordique », sante-nordique.com/ (consulté le 23 juillet 2026).
- 16 Jean TREMBLAY, « La papeterie Domtar de Dolbeau-Mistassini reprend ses activités », *Les Affaires*, 3 juillet 2026, www.lesaffaires.com/bourse/economie/la-papeterie-domtar-de-dolbeau-mistassini-reprend-ses-activites/.
- 17 MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, *Politique familles, aînés et saines habitudes de vie*, 2024, p. 23.
- 18 MARIA EXPRESS, « Transport collectif & adapté Maria-Chapdelaine », mariaexpress.ca/fr/ (consulté le 29 juillet 2026).
- 19 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatifs à l'enfance », op. cit.
- 20 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « Tableau de bord – Données au 31 mai 2026 : développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance », op. cit.
- 21 VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, op. cit.
- 22 Guillaume TREMBLAY-BOILY et Eve-Lyne COUTURIER, *Le revenu viable à la Baie-James*, janvier 2025, iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-baie-james/.
- 23 Christine GINGRAS, Marilène CADIEUX et Julie COURCHESNE, *Système alimentaire territorial. MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Rapport final*, 2025.
- 24 ISQ, *Indice de vitalité économique des territoires : édition 2025*, statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2025.pdf.
- 25 Nathalie AUDET et Christian DALLAIRE, *Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est*, 2023, p. 32.

- 26 RIO TINTO, « Énergie Électrique [sic] au fil du temps : pionniers depuis 1926 », energie.riotinto.com/wp-content/uploads/2021/10/ligne-du-temps-energie-electrique-web.pdf (consulté le 30 juillet 2026).
- 27 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, op. cit.
- 28 Jean-François TREMBLAY, « Portes et fenêtres Fusion ouvre une usine à Desbiens », *Le Journal de Québec*, 18 avril 2019, www.journaldequebec.com/2019/04/18/portes-et-fenetres-fusion-ouvre-une-usine-a-desbiens.
- 29 Nathalie AUDET et Christian DALLAIRE, op. cit., p. 15.
- 30 Émile LAPOINTE, « La scierie de Produits forestiers Petit Paris cessera ses activités le 18 octobre », *Radio-Canada*, 26 août 2024, ici.radio-canada.ca/nouvelle/2099907/bois-scierie-fermeture-usine-prix.
- 31 Nathalie AUDET et Christian DALLAIRE, op. cit., p. 21.
- 32 Christine GINGRAS, Marilène CADIEUX et Julie COURCHESNE, op. cit., p. 22.
- 33 MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, *Une MRC en mouvement pour un territoire plus résilient et adapté face aux changements climatiques : politique de développement social 2025-2035*, p. 35.
- 34 « GO Taxibus », Ville d'Alma, www.ville.alma.qc.ca/gotaxibus-guichet-omnitransport/ (consulté le 20 août 2026).
- 35 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatifs à l'enfance », op. cit.
- 36 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « Tableau de bord – Données au 31 mai 2026 : développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance », op. cit.
- 37 VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, op. cit.
- 38 LE TÉLÉJOURNAL SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, « Fin de la grève à la mine Niobec de Saint-Honoré », *Radio-Canada*, 27 juin 2025, ici.radio-canada.ca/info/videos/1-10415941/fin-greve-a-mine-niobec-saint-honore.
- 39 Eve-Lyne COUTURIER, *Le revenu viable en 2026*, IRIS, avril 2026, iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2026/.
- 40 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, *Portrait de l'état de la situation du logement sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay*, décembre 2024, p. 34.
- 41 Ibid., p. 49.
- 42 Ibid., p. 54.
- 43 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY, « Horaire régulier », horaires.stsaguenay.com/ (consulté le 4 septembre 2026).
- 44 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatifs à l'enfance », op. cit.
- 45 Nathalie AUDET et Christian DALLAIRE, op. cit., p. 31.
- 46 Ibid., p. 27.
- 47 Ibid.
- 48 ISQ, *Estimations de la population des régions administratives*, Québec, 1^{er} juillet 1986 à 2025, 2026, statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-population-regions-administratives.
- 49 ISQ, *Panorama des régions du Québec : édition 2025*, p. 113-114.
- 50 MOISSON SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, « Bilan-faim 2025 », moissonsjsj.org/qui-sommes-nous/bilan-faim/ (consulté le 4 septembre 2026).
- 51 Isabelle PORTER, « Le club sélect des municipalités distributrices d'électricité », *Le Devoir*, 22 avril 2024, www.ledevoir.com/economie/811378/energie-club-select-municipalites-distributrices-electricite.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier un ensemble de personnes sans qui l'étude n'aurait pu être, dont tou-te-s les acteurs et actrices du milieu qui ont répondu à ses questions. Les commentaires de l'équipe de recherche de l'IRIS de même que les corrections de Marie-Michèle Robitaille et de Monique Moisan ont rehaussé la qualité de cette étude, tant du point de vue de la forme que du fond. Nous leur transmettons tous nos remerciements. Toutes les erreurs pouvant néanmoins encore se trouver dans ce texte relèvent de l'entière responsabilité de l'auteur.

MISE EN PAGE

Institut de recherche et d'informations socioéconomique

DESIGN

Molotov – coop de travail